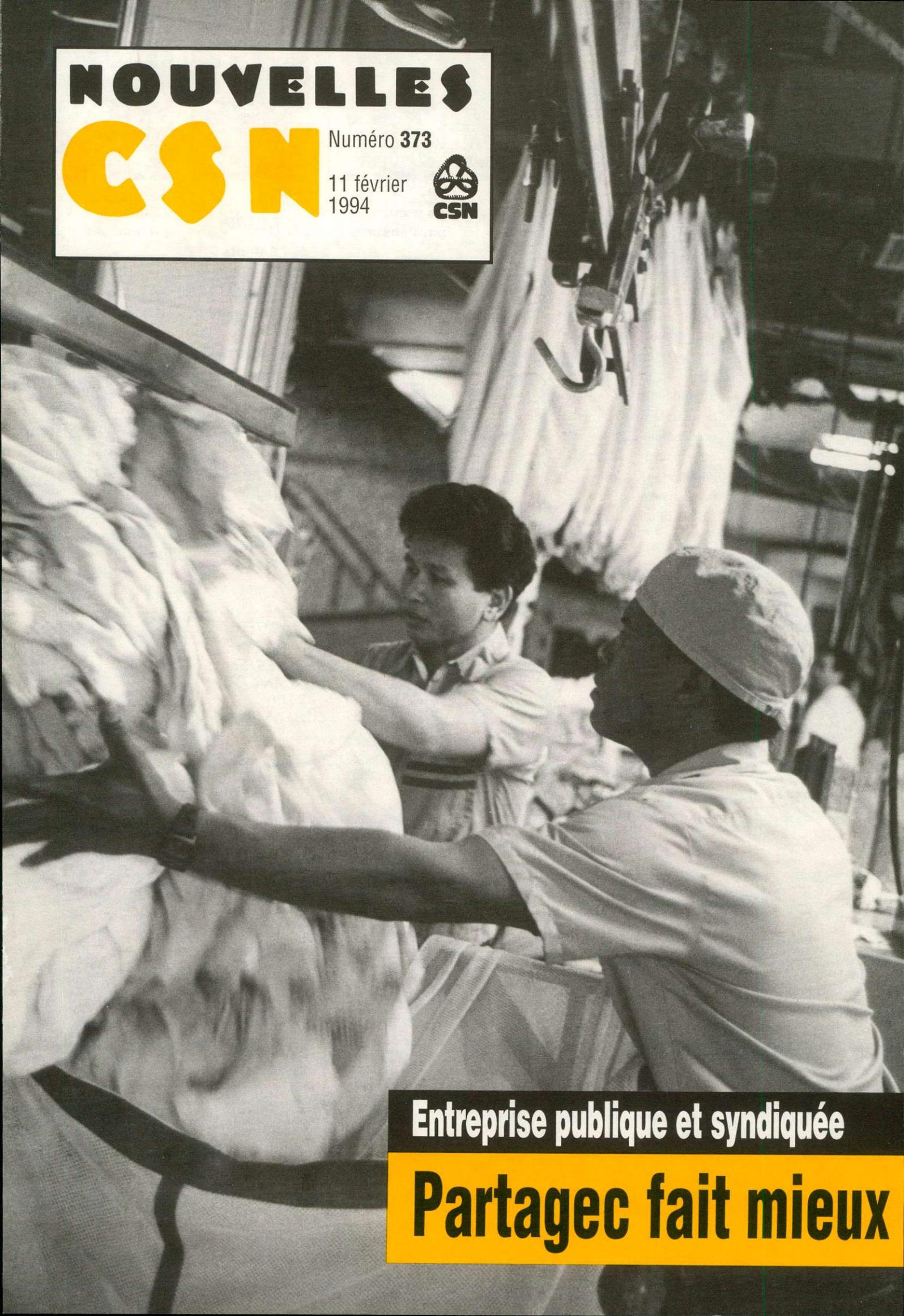


NOUVELLES

CSN

Numéro 373

11 février
1994



Entreprise publique et syndiquée

Partagec fait mieux



6
Le cercle vicieux de la pauvreté



7
La Gaspésie des jobines



9
La preuve par l'absurde



10
Le tavaïs des Enfants d'ici



12
Celui qui nous dit

Numéro

373

NOUVELLES CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 32,000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec, à raison d'un exemplaire par dix membres, en principe.

Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus:

CSN distribution
1601, avenue de Lorimier
Montréal
H2K 4M5.
(514) 598-2233

Rédaction:
514-598-2159
Renseignements
(numéro central de la CSN):
514-598-2121

L'Outaouais, anciennement une région ouvrière prospère, est devenue un appendice fonctionnarisé du gouvernement fédéral, qui aujourd'hui l'abandonne. Et c'est la pauvreté qui y gagne du terrain.

Au Centre d'accueil de la Baie, par exemple, seulement quatre des 73 employés syndiqués détiennent un emploi à temps complet.

Où la nécessité d'endurer des propos malsains pour obtenir un milieu de travail sain.

Pour une affaire de \$15,000, des bambins subissent une température ambiante qui frise le 0° C. À l'intérieur!

Deux chemins ont conduit Gaston Miron à l'indépendance. Le socialisme et la littérature. «Par la littérature, j'ai voulu nous sortir d'un certain provincialisme pour atteindre à l'universel. Mais l'avenir même de la littérature québécoise est lié à l'avenir du peuple québécois. Une langue et une culture doivent avoir une expression politique qui, partout ailleurs, s'appelle un État.»



Coordination

Jean-Pierre Paré

Rédaction

Michel Crête
Henri Jalbert
Thérèse Jean
Maroussia Kishka
Marc Laforge
Luc Latraverse
Lucie Laurin
Jean-Pierre Paré
Jacinthe Pilon
Michel Rioux
Jacqueline Rodrigue

Collaborations

Jacques Guay
Claude Rioux
Michel Tremblay
Clément Trudel
Pierre Vadeboncoeur

Conception graphique

Jean Gladu

Mise en page informatique

Jean Gladu
Sophie Marcoux
Jean-Pierre Paré

Photographes

Alain Chagnon
Michel Giroux

Caricaturiste

Garvotte

Impression

Les travailleurs et travailleuses syndiqués CSN de L'Imprimerie L'Éclaireur de Beauceville

Les syndicats ont l'autorisation (et notre encouragement) de reproduire le contenu de **NOUVELLES CSN** dans leur journal.

Privatiser, c'est gaspiller

Ou comment, preuves à l'appui, les apologistes de l'entreprise privée se mettent un doigt dans l'oeil avec leurs prétentions de faire plus avec moins.

Par Henri Jalbert

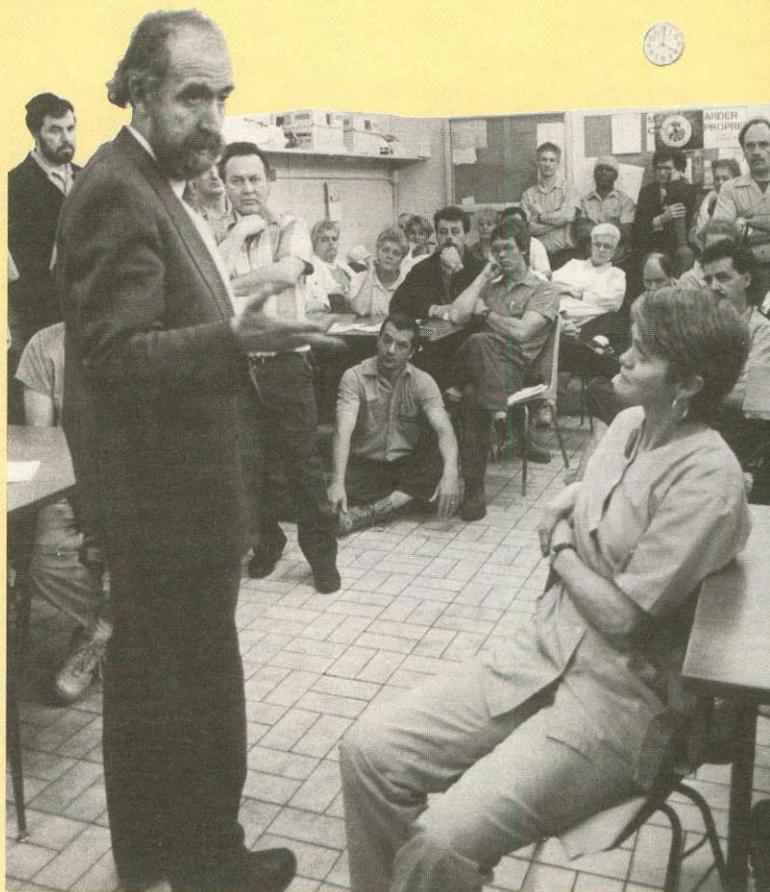
À l'Institut Roland-Saucier, un établissement de soins psychiatriques prolongés de Chicoutimi, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, un travailleur discute avec Gérard Larose, le président de la CSN: «*C'est nous autres, les "p'tites chemises blanches" et puis les "p'tites chemises bleues", qui sommes les plus visées*»

Dans les établissements de santé, les "p'tites chemises blanches", c'est le personnel des services alimentaires, et les "p'tites chemises bleues", celui de l'entretien, deux des principaux groupes visés par d'éventuelles privatisations.

En effet, le spectre de la loi 198 — qui prévoit des coupures draconiennes pouvant aller jusqu'à 12% de l'ensemble du personnel — plane sur les grands services de soutien: services alimentaires, buanderies, entretien des édifices. Les travailleuses et les travailleurs en sont conscients: dans le cadre de la tournée de l'exécutif de la CSN, c'est un des sujets de discussion qui revient le plus fréquemment.

Pourtant, le gouvernement n'a jamais été capable de faire la démonstration que la privatisation des services de soutien constituait une véritable solution. Même que certaines expériences prouvent plutôt le contraire. C'est le cas de celle de Partagec, la buanderie communautaire des établissements de santé du Grand Québec, expérience qui a débuté en 1965 et qui donne encore des fruits.

Cette réorganisation des services de buanderie, où les travailleuses et les travailleurs sont couverts par la convention collective des salariées de la Fédération des affaires sociales de la CSN, est pourtant une démonstration évidente que, dans le réseau de la santé, les services publics ne coûtent certainement pas plus cher à l'État pour une qualité des services supérieure. Et il y a même des profits qui peuvent être



Le président de la CSN en discussion a profité de la campagne CSN sur les services publics et l'emploi pour se faire raconter l'expérience de Partagec par ses artisans, les travailleurs et travailleuses de l'endroit.

enregistrés et qui sont retournés aux établissements pour améliorer les services et les conditions de travail, plutôt que de garnir les poches d'entrepreneurs privés.

Un genre de grosse «coopérative»

Au départ, disons que Partagec est une véritable usine installée dans la cour arrière de l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Il s'agit d'ailleurs d'une

des plus grosses buanderies en Amérique du Nord, dans le secteur de la santé: quelque 280 employés y oeuvrent sur deux horaires de travail. On y dessert non seulement les grands hôpitaux de la Vieille capitale, mais aussi la majorité des centres d'accueil et des foyers pour personnes âgées, en tout quelque 50 établissements (Québec, Rive-Sud, Portneuf, etc). Les principales

exceptions sont l'hôpital psychiatrique Robert-Giffard, qui a son propre service, et les établissements de la région de Charlevoix, qui ont un service centralisé à Baie St-Paul.

Dans le fond, Partagec, c'est un genre de grosse «coopérative». Les véritables propriétaires sont les établissements de santé, dont les représentants contrôlent le conseil d'administration. Ce sont eux qui décident des standards de qualité, mais aussi qui redistribuent les profits vers les établissements de santé.

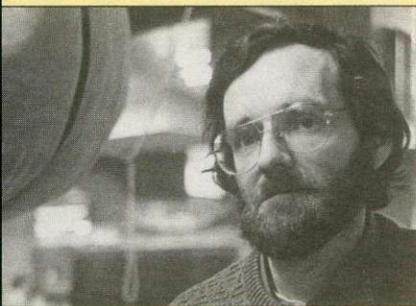
La réorganisation complète des services de buanderie des établissements de santé de la grande région de Québec s'est échelonnée sur une longue période, à partir de 1965. *«Et cela a été réalisé sans que personne ne perde son emploi, souligne le président du syndicat des travailleuses et travailleurs de Partagec, Jean Bédard. Dans*

derie. En effet, il est bien connu que l'entreprise privée est surtout intéressée par le "gros volume", c'est-à-dire les draps, et beaucoup moins par la ratine (les serviettes) et les "linges verts", souvent souillés, qui proviennent des blocs opératoires.

«Quand le privé lave, il ne faut pas oublier que ce sont habituellement les établissements qui assument les frais de réparation et de vérification de la qualité, lesquels s'ajoutent aux frais de base, précise Jean Bédard. Si on veut faire une véritable comparaison public-privé dans le secteur de la santé, il faut en tenir compte.»

À Partagec, on lave, mais en plus, on achète, on répare, on fait l'inventaire des stocks, on donne des services-conseils, on fournit les chariots aux établissements. Dans le privé, on ne fait pas cela. En bout de ligne, ce sont les établissements de santé qui sortent gagnants dans la façon de faire de Partagec. Quand on compare des pommes avec des pommes, et non pas des pommes avec des oranges comme c'est souvent le cas, la création de Partagec, c'est la démonstration que, dans ce secteur, le «public» peut faire mieux, tant pour la qualité du service que pour les coûts de production.

Il est difficile de mettre la main sur les actuelles études comparatives du ministère de la Santé et des Services sociaux. C'est «top secret» pour l'instant. Mais ce qui est sûr, c'est qu'après avoir longtemps comparé des pommes avec des oranges, on fait maintenant des comparaisons sur l'ensemble des coûts. Le résultat? Une étude — qui circule sous le manteau — démontre que les frais de lingerie dans la région 03 (concernant donc directement Partagec) coûtent quelque 15% moins cher, pour un travail similaire, que dans plusieurs régions où le privé est fortement implanté. Et ce, avec des travailleuses et des travailleurs syndiqués, qui ont des droits reconnus par une convention collective.

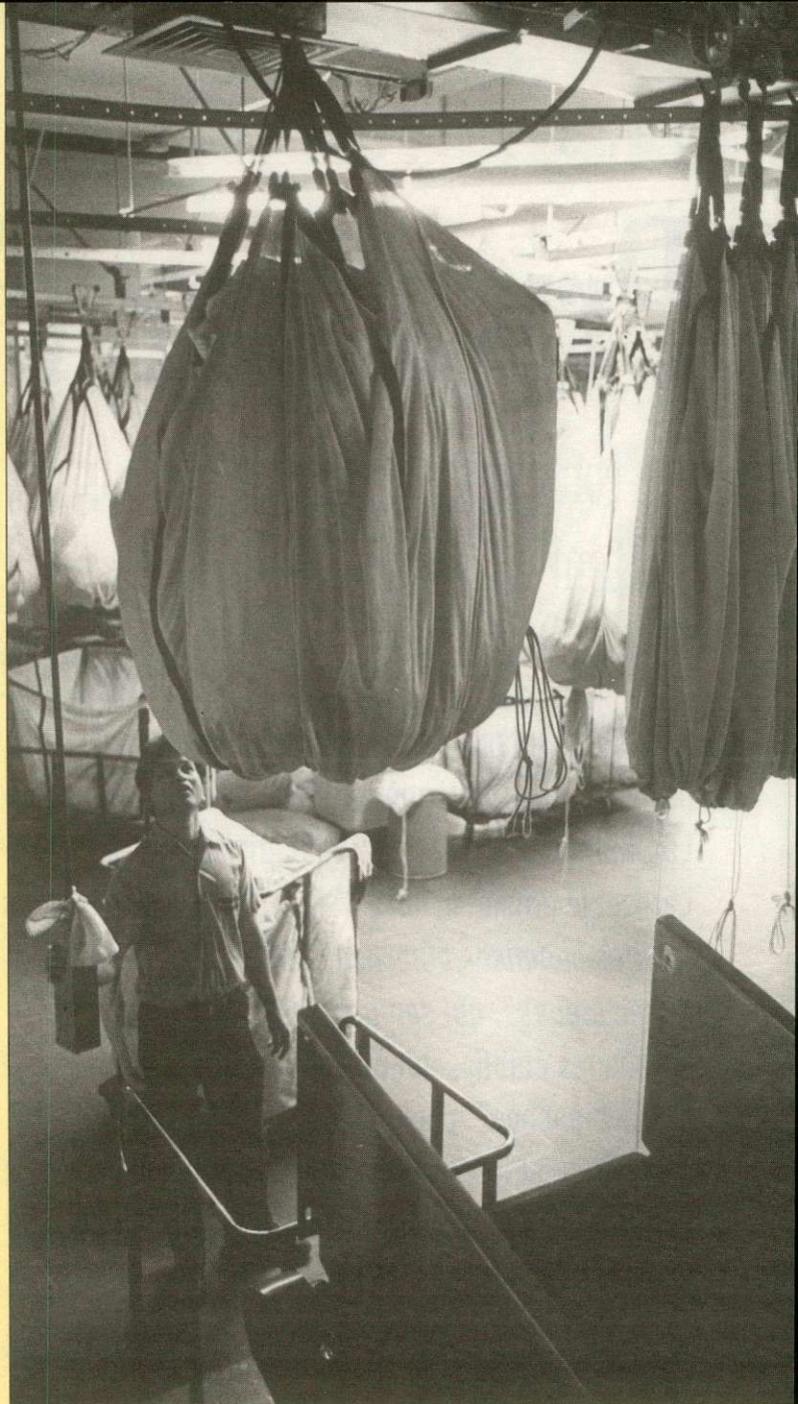


Jean Bédard

les premières années, il y a bien eu des abolitions de postes dans les hôpitaux, mais tout le monde est alors devenu employé chez Partagec. Par la suite, à mesure que Partagec grossissait, les gens ont été replacés dans leur propre établissement, à d'autres postes. Personne ne s'est donc retrouvé au chômage.»

Une comparaison public-privé

Les ténors de l'entreprise privée ne se gênent habituellement pas pour faire valoir qu'ils sont capables d'effectuer ce genre de travail à meilleur coût. L'expérience de Partagec tend plutôt à prouver le contraire, en autant qu'on s'attarde à faire une comparaison qui tienne compte non seulement du lavage, mais de l'ensemble des opérations de buanderie. **NOUVELLES CSN 373 • 11 février 1994 • page 4**



Selon une étude «top secret», les coûts seraient de 15% moins chers chez Partagec, pour un travail similaire, que dans plusieurs régions où le privé est fortement implanté.



Partagec: la démonstration que le «public» peut faire mieux.

Profits et développement

Par ailleurs, l'expérience de Partagec dépasse la seule question de la buanderie. À partir de ce lieu commun — où on a, à toutes fins pratiques, une situation de monopole régional —, on a développé d'autres activités qui ont des retombées financières importantes pour les établissements, comme les achats en commun. Achat de la lingerie, dans un premier temps, puis d'un ensemble de produits que l'on retrouve dans 166 établissements reliés par Partagec, et maintenant des outils de télécommunications, comme les télé-avertisseurs et les téléphones cellulaires.

Il est bien évident que lorsqu'on achète pour quelque \$80 millions de marchandises diverses par année — en tout près de 10,000 produits et services différents —, il y a là un pouvoir de négociation que les établissements de santé ne peuvent avoir quand ils sont isolés.

Le statu quo?

Au cours de l'actuelle tournée de l'exécutif pour les services publics et l'emploi, Gérald Larose est revenu à plusieurs reprises sur la réorganisation possible de certains services. *«Ce n'est pas le statu quo que nous défendons. Là où il y a possibilité de réorganiser les services, de réorganiser le travail, nous avons l'ouverture d'esprit pour aller de l'avant. Cependant, la recherche de pistes de solutions doit viser la qualité des services et le maintien de l'emploi.»*

Il rappelle qu'à chaque occasion où, dans le secteur privé, il y a eu négociation concernant l'organisation du travail, un des pré-requis fut de sécuriser les salariés. *«Dans le secteur public, ajoute-t-il, l'épée de Damoclès que constitue la loi 198 est actuellement un obstacle majeur. Qu'on sécurise les travailleuses et les travailleurs sur cette question et on pourrait établir ainsi un climat beaucoup plus propice pour aller de l'avant.»*



À l'hôpital de Chicoutimi, on a «déprivatisé» la cantine. Résultat: près de \$100,000 de profits jusqu'à maintenant, qui seront utilisés pour l'agrandissement et la rénovation de la cafétéria.

Histoire d'une cantine

Partagec est un exemple à un niveau régional, mais il existe aussi au niveau local. Ils sont d'une dimension moindre, mais ils démontrent néanmoins qu'avec de la bonne volonté, on peut même créer des emplois syndiqués dans le secteur public, tout en faisant des profits qui peuvent être réinvestis dans l'établissement.

Au Saguenay, c'est bien connu, on fait parfois différent. C'est ainsi qu'à l'hôpital de Chicoutimi, on a «déprivatisé» la cantine. Eh oui! c'était privé et l'an dernier, c'est devenu public. Et ce ne fut pas pour faire plus avec moins, mais plutôt pour faire mieux avec plus. Car on a créé quelques emplois. Et on a réalisé des profits qui seront réinvestis dans l'établissement.

Résumons. À l'expiration de l'entente avec le propriétaire de la cantine adjacente à la cafétéria, l'employeur disait avoir deux choix: ou bien élargir le contrat avec l'entrepre-

neur privé en y ajoutant la cafétéria, ce qui aurait entre autres eu pour conséquence de fermer cette dernière le soir et de couper huit postes, dont cinq à plein temps, ou bien déprivatiser la cantine et récupérer celle-ci, ainsi que le contrat des machines de distribution.

«Les employés se sont dit qu'ils étaient capables de gérer ça. Il a aussi fallu modifier les tâches et apporter des changements aux horaires. Par contre, nous avons obtenu la création d'une corporation indépendante pour gérer les revenus, car on ne voulait pas que les profits s'en aillent ailleurs», mentionne la présidente du syndicat de l'hôpital, Sonia



Sonia Bergeron

Bergeron.

Et ça a marché! On avait prévu payer les machines distributrices sur une période de cinq ans. Eh bien! on a réussi à le faire en un an. La négociation avait été difficile sur la question de l'affichage de postes. Finalement, la direction a déjà affiché des postes — un à plein temps et deux à temps partiel — alors qu'elle ne prévoyait le faire qu'après deux ans et sous certaines conditions.

On parle de près de \$100,000 de profits jusqu'à maintenant. *«C'est le bonheur total!»,* mentionne Sonia Bergeron, en s'empresant d'ajouter que les profits vont servir à tout le monde, puisqu'ils seront utilisés pour l'agrandissement et la rénovation de la cafétéria, l'été prochain.

Pour Sonia Bergeron, le bilan est positif. *«Les employés se sont pris en main. Ça n'a pas été facile au début, mais aujourd'hui, que personne ne s'avise de venir fermer ça. Il risque de se faire recevoir!»*

Le cercle vicieux de la pauvreté

L'ancienne région ouvrière, devenue un appendice fonctionnarisé du fédéral, est aujourd'hui laissée à elle-même. La campagne CSN y tombe à point et est bien accueillie.

Par Maroussia Kishka

Dans l'Outaouais, une tradition de solidarité entre les syndicats et les groupes populaires existe depuis longtemps. Il n'est donc pas étonnant qu'au moment du lancement de la campagne pour les services publics et l'emploi, au conseil central de cette région, des représentants de groupes populaires, de groupes de femmes et de syndicats d'autres organisations syndicales soient venus se joindre aux militants de la CSN.

«Il y a beaucoup de compli-
cité dans notre région», sou-
ligne Nicole Gadoury, vice-pré-



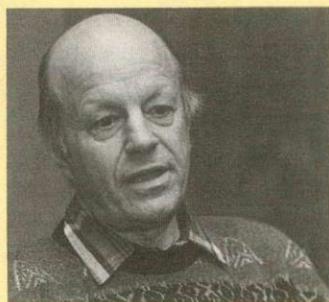
Nicole Gadoury

sidente du conseil central.

Elle donne en exemple la collaboration étroite qui a pu être établie entre les organisations syndicales, lors du Front commun du printemps dernier dans le secteur public. La FTQ, la CEQ et la CSN sont d'ailleurs membres de la Coalition populaire régionale de l'Outaouais, qui regroupe aussi des représentants des groupes populaires, des groupes de femmes, du diocèse et de l'Alliance de la fonction publique du Canada.

Ainsi, lorsque le conseil central a présenté les objectifs de la campagne de la CSN à la coalition, cela a été bien ac-

cueilli. «La campagne rejoint les priorités que nous mettons de l'avant: relancer l'emploi en premier lieu, mais aussi revoir les programmes sociaux et la fiscalité pour répartir la richesse collective», explique Benoît Fortin, porte-parole de



Benoît Fortin

la coalition. *Dans notre région, ajoute-t-il, le désengagement de l'État entraînera des pertes d'emploi qui auront un impact important.*

Le principal employeur de la région

Dans l'Outaouais, le pivot de l'économie régionale, c'est la fonction publique fédérale, dont les effectifs se sont grandement accrus durant les années 70. La venue de 20,000

fonctionnaires fédéraux a changé le visage de la ville ouvrière qu'était Hull et entraîné le développement de villes avoisinantes, Gatineau et Aylmer.

En fait, la fonction publique fédérale et les réseaux publics québécois y sont devenus la principale source d'emploi. Les nouvelles compressions budgétaires que veulent faire les deux paliers de gouvernement ne feront donc qu'aggraver la situation économique de cette région devenue, au fil des ans, un appendice de la capitale fédérale.

En effet, autant Ottawa que Québec ont négligé de développer le potentiel industriel de cette région. Les secteurs traditionnels de l'économie outaouaise stagnent ou se désintègrent. Des industries du vêtement ont fermé leurs portes durant la récession. L'exploitation de la ressource forestière et les industries manufacturières qui s'y rattachent sont en perte de vitesse. Pourtant, le bois est un des atouts économiques de la région. Cinquante pour cent des forêts de feuillus et de pin blanc du Québec s'y trouvent.

L'emploi a également considérablement diminué dans le secteur agricole et peu de projets agro-alimentaires ont vu le jour, malgré la proximité de marchés urbains d'envergure — Ottawa-Hull et Montréal — pour écouler la production.

La région connaît donc une situation difficile face à l'emploi. Le nombre d'assistés sociaux y a d'ailleurs augmenté

de 20% durant la récession. Et il y en a plus parce que bon nombre de chômeurs qui arrivent au bout de leurs prestations sociales ne trouvent pas de travail.

Une volonté de concertation

De plus en plus de gens vivent dans des conditions de survie. «Mais, en dépit du sentiment qu'ont les gens de faire face à un mur, il y a beaucoup d'entraide et de courage dans la région», insiste Nicole Grenier-Duguay, une des commis-



Nicole Grenier-Duguay

saires de la commission diocésaine sur l'appauvrissement dans l'Outaouais, qui a tenu des audiences l'automne dernier afin de cerner des pistes de solutions pour sortir du cercle vicieux de la pauvreté. Audiences auxquelles ont notamment participé des groupes populaires, des syndicats et des femmes venues témoigner de leurs conditions de vie.

«Il ne faut pas seulement critiquer, mais aussi trouver des alternatives et passer à l'action», professe Benoît Fortin. *Devant le désengagement de l'État, les gens se regroupent pour chercher ensemble des solutions.*

La Gaspésie des jobines

Ou comment le gouvernement encourage le travail au noir

Par Maroussia Kishka

En Gaspésie, les exemples pour illustrer la détérioration de l'emploi et des conditions de vie fusent. L'emploi est de plus en plus fragile et les programmes gouvernementaux sont plus souvent qu'autrement créateurs de... «jobines».

Dans le réseau de la santé et des services publics, un emploi sur deux est à temps partiel ou précaire. C'est bien connu. Mais Carmen Duguay, du centre d'accueil de la Baie, en a étonné plus d'un en révélant que dans son établissement, sur 73 syndiqués CSN, quatre seulement ont un emploi à temps complet, une trentaine sont sur la liste de rappel, et les autres occupent des postes à temps partiel.

Idem dans le privé

Dans le secteur privé, les emplois à temps partiel augmentent aussi. «À la caisse populaire Grande Rivière, la direction n'embauche plus de caissières à temps complet», souligne Claudine Bisson, présidente du syndicat. Les nouveaux postes assurent 12 heures de travail par semaine. Mais, dans les faits, ces caissières à temps partiel font des semaines de 18 ou 20 heures,

selon l'achalandage de la clientèle. Leurs assurances collectives, y compris leur assurance-salaire, ainsi que leur cotisation au fonds de pension, sont cependant basées sur une semaine de travail de 12 heures.

Dans le secteur des pêches, la baisse des quotas a entraîné la disparition de 350 emplois chez Purdel, une usine de transformation du poisson. Aux Pêcheries Rivière-au-Renard, le personnel syndiqué a été coupé de moitié. Travail saisonnier d'avril à novembre et tributaire des arrivages de poisson, les employés des usines de transformation qui ont gardé un lien d'emploi ont vu leur nombre d'heures de travail diminuer. «On s'organise pour faire nos 15 semaines pour avoir droit à l'assurance-chômage. Moi, je reçois un chèque brut de \$140, cet hiver. C'est pas beaucoup», souligne Adrienne Lescelleur, qui est sur la liste de rappel de l'usine

de Purdel. Ils ont en moyenne quinze ou vingt ans d'expérience, ceux qui se retrouvent aujourd'hui sur cette liste.

À la municipalité de Chandler, il ne reste plus que six cols bleus à temps complet, alors qu'ils étaient treize dans les années 80. «Ils ont réduit les équipes de travail et augmenté le nombre de temporaires», explique Mario Mercier, président du syndicat.

Le travail au noir

Dans le secteur public, non seulement le travail se précarise mais les employeurs font appel à de la main-d'oeuvre sans emploi. Au CLSC La Saline, les travaux lourds à faire chez les personnes âgées sont confiés à des assistés sociaux. En outre, des handicapés ou des personnes âgées qui ont besoin de l'aide d'une auxiliaire familiale reçoivent une petite allocation pour payer quelqu'un de leur entourage, parfois une auxiliaire familiale du CLSC qui, faute de travail, offre ses services pour quelques dollars. «Ça devient du travail au noir encouragé par le gouvernement», souligne Bruno Leblanc, président du syndicat.

À Chandler, les travaux d'embellissement dépendent depuis longtemps de subsides gouvernementaux. «Avant, ça donnait des emplois d'été aux jeunes. Mais maintenant, à cause de la crise, ce sont des pères de famille qui font la file au printemps pour avoir ces emplois au salaire minimum», explique Mario Mercier.

Dans le secteur des pêches, les travailleurs mis à pied se sont d'ailleurs retrouvés sur des projets temporaires financés par les gouvernements. «Ce sont des jobines pour avoir droit à l'assurance-chômage», disent-ils. Ce qu'on leur offre parfois soulève l'indignation. «Ils ont envoyé des femmes et des hommes couper des petits arbres au mois de janvier pour faire une piste de skidoo. C'est fou ça!», s'exclame Ange-Marie Denis, président du syndicat des Pêcheries Rivière-au-Renard.

Tous en viennent aux mêmes constats : la situation de l'emploi s'est détériorée dans le secteur public tout comme dans le privé, et les programmes gouvernementaux de relance de l'emploi se révèlent un pis-aller plutôt qu'un début de solution à la crise.



Environ 50% des syndicats du Conseil central de la Gaspésie étaient représentés à la session de formation sur les services publics et l'emploi, un des plus forts taux jusqu'à présent.



Claudette Carbonneau en discussion avec deux officières du Syndicat du Centre hospitalier de la Baie des Chaleurs, Laurette Poirier et Linda Savoie.

Sus au double emploi

Ou comment le syndicat des professeurs du cégep de l'endroit est passé de la parole aux actes pour réaliser ce dont tout le monde parle depuis des années: faire de la place aux jeunes.

Par Maroussia Kishka

«Nous devons revoir nos pratiques à l'égard du temps supplémentaire. Ça crée des ouvertures pour l'emploi dans nos milieux de travail», affirme Michel Grenier, un des 170 professeurs du cégep. C'est depuis trois ans que son syndicat a décidé de s'attaquer à ce phénomène. Avec un certain succès.

En plus de leur charge d'enseignement à temps complet, des professeurs acceptent en effet des contrats rémunérés à l'heure à titre de chargés de cours. Cela leur permet d'augmenter leurs revenus tandis que les employeurs, eux, réalisent par là des économies. Il faut savoir aussi que la rémunération des enseignants réguliers, qu'ils soient à temps partiel ou à temps complet, n'est pas uniquement basée sur les heures consacrées à l'enseignement. Elle tient compte aussi des heures requises pour la préparation des cours et pour l'encadrement des étudiants.

Au cégep de Thetford Mines, le syndicat et la direction se sont entendus pour qu'une charge de cours additionnelle, au secteur régulier, ne soit donnée à un professeur à temps plein qu'en recours ultime. En contrepartie, la direction du collège a accepté de créer des postes à temps partiel pour répondre aux besoins.

Aujourd'hui, il n'y a pratiquement plus de professeurs du secteur régulier qui ont un double emploi. Même si le recrutement de nouveaux pro-

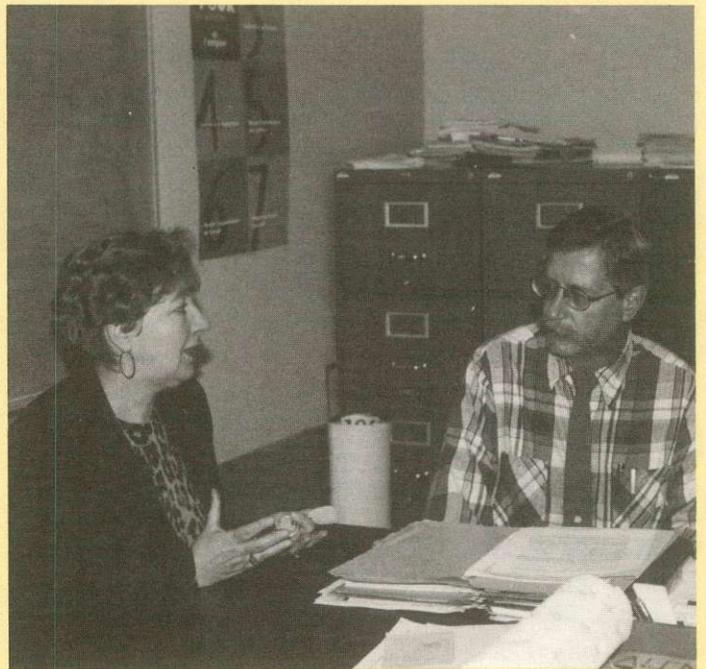
fesseurs s'est parfois avéré difficile, le syndicat ne voulait pas que cela serve de prétexte à perpétuer cette pratique.

«Nous sommes allés chercher des jeunes. C'est vrai qu'ils ont moins d'expérience, mais il faut bien qu'on leur donne l'occasion d'en acquérir», souligne Solange Grenier, conseillère du syndicat.

Leur arrivée a stimulé les équipes de travail et permis de préparer une relève pour le collège. *«Et puis, ce sont eux aussi qui nous poussent à nous interroger sur la précarité et le partage de l'emploi»,* souligne de son côté Michel Grenier, qui siège au comité paritaire des relations de travail. Une question sur laquelle le syndicat travaille actuellement.

À l'enseignement aux adultes aussi

Le syndicat voudrait maintenant améliorer la situation des précaires et des temps partiel au secteur de l'enseignement aux adultes. Là aussi, il est question d'éliminer le double emploi. Autant de professeurs à temps complet que de professeurs à temps partiel y travaillent comme chargés de



Solange et Michel Grenier.

cours.

Au collégial, le secteur de l'éducation des adultes est peu régi par les conventions collectives. Malgré cela, le syndicat voudrait amener la direction à changer ses politiques d'octroi de charge de cours. En fait, les emplois sont essentiellement précaires, dans ce secteur: le travail y est d'ailleurs payé à un taux horaire.

Or, le secteur de l'éducation aux adultes est en pleine expansion. À Thetford Mines, quelque 1500 personnes y sont inscrites, soit un plus grand nombre qu'au secteur régulier. Mais même si elles ne suivent pas autant de cours que les jeunes du secteur régulier, l'enseignement qui s'y donne est devenu une source d'emploi

non négligeable pour le corps enseignant.

Or, à Thetford Mines, comme dans d'autres cégeps du Québec, des enseignants qui ont déjà un travail à temps complet au secteur régulier acceptent des charges de cours pour augmenter leurs revenus. Ce double emploi réduit les possibilités de travail pour leurs collègues à temps partiel et les précaires, des chargés de cours payés uniquement à taux horaire. *«Nous voulons changer cette situation. Il y a trop de jeunes qui n'ont pas d'emploi à temps complet»,* affirme Michel Grenier. Le syndicat veut donc augmenter leur possibilité d'emploi et leur donner de meilleures conditions de travail.

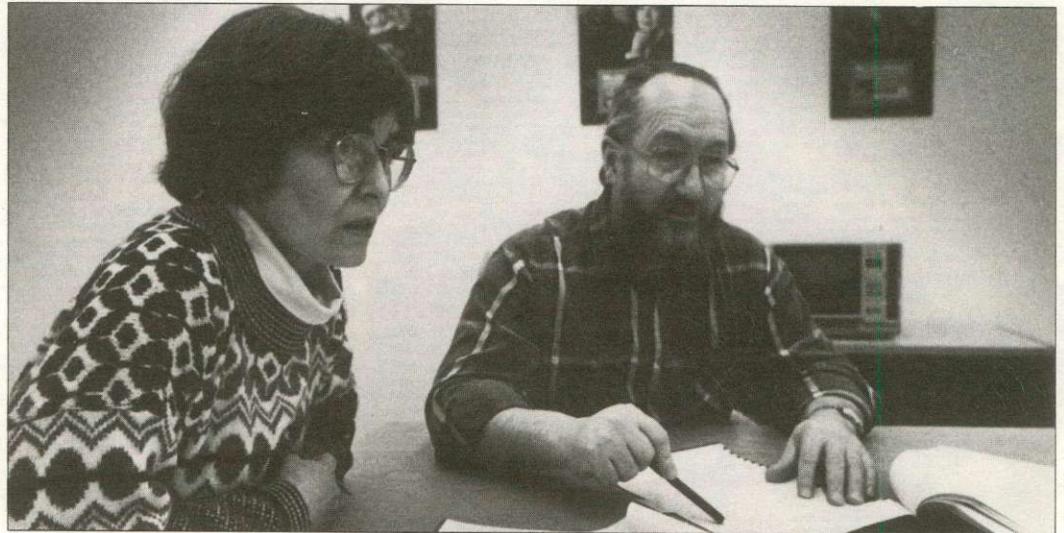
La preuve par l'absurde

Ou la nécessité d'endurer des propos malsains pour obtenir un milieu de travail sain.

Par Lucie Laurin

«C'est pour vous dire que c'est des patients qui ont souvent des problèmes de personnalité, des problèmes d'anxiété, des problèmes de dépression. On leur fait une investigation, on trouve jamais rien. Quelqu'un leur dit: vous êtes allergiques à votre environnement, c'est relié à la mycotoxine ou à n'importe quoi, n'importe quel produit chimique... Alors, ces patients-là sont sujets à accepter cette explication, même si ça a pas de sens.»

Voilà trois ans et demi que dure le procès intenté par les syndicats d'enseignants et d'employés de soutien contre leur employeur, le cégep du Vieux-Montréal! Trois ans et demi que les victimes de l'air malsain de l'institution, qui ont vu leur santé s'altérer, parfois de façon irréversible, entendent ce genre de remarques blessantes. Des experts de toutes sortes, des «logues», payés par l'employeur pour venir dire à la juge Lise Langlois, du Tribunal du Travail, que ces gens-là sont fous, et que leurs tests sur les moisissures ne valent rien. Ci-haut, c'est le Dr Yves



Christiane Tardif, employée de soutien, et André Beaulieu, enseignant au cégep du Vieux-Montréal, suivent le procès depuis ses débuts, tandis que les treize victimes tentent d'obtenir justice devant la CSST depuis plus de cinq ans.

Charbonneau, un allergologue. L'autre jour, c'était Lionel Béliveau, psychiatre, venu dire: «Alors, je pense que ces gens-là ont pu être dérangés par toute cette histoire, en fin de compte, du risque, à un moment donné, qu'ils puissent attraper des maladies, et surtout chez les gens qui sont phobiques, phobie de cancer, phobie de ci.» Quel rapport entre un psychiatre et des moisissures? Certains experts causent volontiers, et sur n'importe quel sujet, du moment qu'on leur allonge un chèque...

Dire une chose et son contraire

Ainsi, par exemple, Gilles O. Paquette, docteur en sciences à l'Institut Armand-Frappier, qui, depuis le début du procès, assiste à toutes les audiences comme expert de la partie patronale. Voici ce qu'il déclarait devant le Tribunal du Travail, le 3 mai 1993: «Je dirais pas que c'est de la haute

fantaisie mais c'est très difficile de déterminer ou d'évaluer la qualité de l'air à partir de l'identification ou de dénombrement de moisissures toxigènes dans les poussières.»

Pourtant, le dimanche 30 janvier, interviewé par le journaliste Raymond Bernatchez de *La Presse*, le docteur Gilles O. Paquette déclarait... exactement le contraire! On pouvait y lire, en effet, que l'Institut Armand-Frappier analyse des prélèvements de poussière sédimentée effectués dans des conduits et des filtres de systèmes de chauffage, et que les dilutions effectuées permettent d'identifier et d'établir la concentration des microorganismes prélevés. Et qu'une fois l'analyse complétée, le Dr Paquette connaît exactement les risques encourus par les occupants, des risques considérables dans certains cas. Et le Dr Paquette de dire: «Si vous avez une accumulation de pous-

sière dans les systèmes de ventilation, des poussières sédimentées (dépôts de poussière) seront remises en circulation. Elles peuvent contenir des bactéries et des moisissures. Certaines mycotoxines contenues dans les moisissures sont de puissantes toxines qui peuvent causer des problèmes insidieux. Les gens qui y sont exposés seront toujours malades sans parvenir à déterminer la cause du problème.»

Pareil revirement a de quoi ébranler. Mais André Beaulieu, plaignant au procès pour la partie syndicale, demeure philosophe: «Ça prend des causes, des procès, avec les comportements injustifiables qu'on peut y voir, pour faire évoluer la société. Il y a quelques années encore, on ne se souciait guère de la qualité de l'air. Aujourd'hui, on a compris qu'elle est aussi importante que celle de l'eau. L'article de *La Presse* en fait foi, même par l'absurde!»

Le taudis ~~La~~ garderie des Enfants d'Ici

Pour une affaire de \$15,000, des bambins subissent une température ambiante qui frise le 0° C. À l'intérieur!

Par Lucie Laurin



Si, d'aventure, vous traversez le quartier Ahuntsic, faites un crochet pour contempler l'édifice situé coin sud-est des rues Henri-Bourassa et Georges-Baril. Édifiant! L'immeuble, en forme de T, appartient à la Corporation d'hébergement du Québec, mandataire du ministère de la Santé et des Services sociaux. Son aile longue, rénovée en un bel édifice moderne, loge le CLSC Ahuntsic et le CSSMM. Mais tout à l'extrémité, l'aile courte, laissée à l'abandon, prend des airs de taudis: c'est là-dedans que loge la garderie des Enfants d'Ici...

Vue de l'extérieur, elle a bien triste allure, cette aile courte. Le sous-sol et l'étage supérieur sont désaffectés; leurs fenêtres sur la rue Georges-Baril ont été placardées, à l'exception de deux, qui sont éventrées. La garderie, dont les employées sont syndiquées à la FAS-CSN, occupe le rez-de-chaussée, entre les deux. Ses fenêtres n'ont jamais été entretenues...

Pas étonnant, donc, de trouver de la neige sur l'appui de certaines fenêtres lorsqu'il vente et ce, même si les parents et les éducatrices ont tenté d'éviter le pire en les recouvrant d'un plastique isolant sur lequel, en désespoir de cause, couvertures, serviettes et coussins viennent s'empiler. Pas étonnant, non plus, de relever des températures de 10 à 16°C à l'intérieur quand

le thermomètre marque 20 sous zéro dehors!

Quand il fait 10°C dans une pièce, tout près de la fenêtre, la température frise le zéro. «Essayez donc d'expliquer ça à un tout-petit! Les enfants aiment regarder par la fenêtre. Il faut sans cesse les éloigner, leur changer les idées, déclare Nicole Lalande, éducatrice responsable des enfants de 18 mois à deux ans. De plus, le plancher est glacé et il faut faire dormir les enfants sur des matelas minces qui sont vite traversés par le froid.»

À la pouponnière (4 à 18 mois), c'est pire encore. Les petits se traînent à quatre pattes. Il faut les vêtir chaudement, les empêcher de trotter pieds nus quand on change la couche. Trois chaises hautes sur cinq sont fixées au mur près de la fenêtre. «Je ne peux pas me servir de ces chaises quand il fait froid. Alors, où puis-je installer les bébés pour les faire manger quand je suis toute seule avec cinq?», demande Louise Lacelle.

Place aux microbes!

Lorsque le temps se radoucit, l'atmosphère devient suffocante. Le chauffage est assuré par un système central. La majorité des fenêtres ayant été scellées, impossible d'ouvrir et d'aérer. D'autres ne sont pas scellées mais elles demeurent coincées et seuls des bras musclés en viennent à bout. L'air est sec. Ça pique dans les gorges. Quand on songe à la multitude de petits microbes qui circulent et prolifèrent dans une garderie, ça devient inquiétant.

Beaucoup d'enfants sont malades. Des gripes, des bronchites, des otites, des gastro-entérites. «La semaine dernière, à la pouponnière, trois bébés sur cinq étaient absents», raconte Louise Lacelle. Dans le groupe des deux ans de Danielle Chartier, deux sur huit étaient présents. «Moi, il m'en manquait trois sur sept, renchérit Nicole Lalande. Et cette semaine, il y en a trois sur sept aux antibiotiques!»

Un appui significatif

Dr Michèle Bier, médecin conseil en maladies infectieuses du DSC de l'hôpital du Sacré-Coeur, qui a visité la garderie au printemps 1993, a assuré les responsables de son entier appui. Elle a remarqué les vitres brisées, l'absence de certaines fenêtres doubles, les coupe-froid inopérants, les rails de glissement brisés, l'instabilité de certaines vitres.

«Les conséquences sont évidentes non seulement sur le plan du confort mais aussi, et surtout, sur la santé de votre personnel et des enfants qui fréquentent votre garderie, a-t-elle écrit. Une température ambiante de 16° et 17° est insuffisante: vous devriez pouvoir maintenir une température autour de 20° au sol étant donné que les petits y passent une grande partie de leur temps. Le degré d'humidité de l'air ambiant est également important dans la prévention des maladies infectieuses...» Mme Bier a ajouté que dans les circonstances, il n'est guère étonnant qu'un grand nombre d'enfants aient été malades durant la période hivernale.

Le lavement des mains

Mais, dira-t-on, pendant que les enfants et les éducatrices se gèlent les pieds, que font les responsables politiques, mis à part de touchants discours étalant leurs préoccupations pour l'avenir de nos enfants?

Les premières démarches ont été entreprises en janvier 1993 auprès de la Corporation d'hébergement du Québec (CHQ), gestionnaire de l'édifice pour le ministère de la Santé et des Services sociaux, qui prétendit aussitôt qu'elle ne disposait pas des budgets nécessaires à l'entretien de ses immeubles. Parallèlement, le conseil d'administration de la garderie s'adressa à l'Office des services de garde à l'enfance (OSGE): ayant relevé dans les locaux de la garderie des températures inférieures à la norme établie par l'OSGE, il croyait que l'organisme prendrait les moyens de faire respecter ses propres normes. Mais le 15 juin, l'OSGE faisait la réponse suivante: «*Votre demande ne répond pas aux critères d'admissibilité à la sub-*



Deux étages abandonnés. Entre les deux, la garderie.

vention puisque l'exécution des travaux de réaménagement ne sont pas exigés (sic) pour fin de conformité à une loi ou à un règlement adopté en vertu d'une loi.»

À l'été 1993, la garderie se tournait vers les élus politiques de tous les niveaux: Pierre Lachapelle, RCM, André Vallerand, PLQ, et Nicole Roy, PC. Mais la récolte devait être bien mince: \$2,000, la moitié provenant des fonds discrectionnaires du ministre Vallerand et l'autre de ceux de la ministre Violette Trépanier, déléguée à la condition féminine.

Pendant que la députée fédérale éprouvait un désir inhabituel de respecter la juridiction provinciale, le conseiller municipal s'affairait à trouver la piste de l'inspecteur de la ville

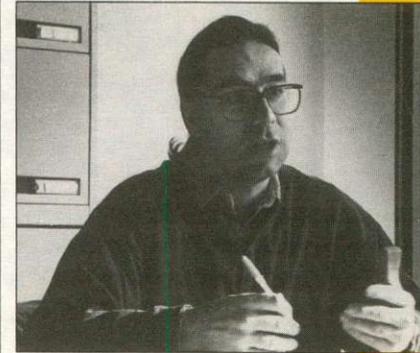
qui, en mars 1993, avait visité la garderie et s'était montré impressionné par l'état lamentable des fenêtres. Fort étrangement, l'inspecteur avait trouvé moyen de ne laisser aucune trace, ni écrite, ni verbale, de son passage à la garderie... Pressions politiques?

La vraie responsable

De leur côté, les parents utilisateurs refusent de s'engager à payer la réparation des fenêtres, étant donné que le bail de la garderie peut être résilié en tout temps par le locateur avec un pré-avis de trois mois!

À la garderie des Enfants d'Ici, on ne comprend guère qu'un même gouvernement puisse allouer \$1,355,000 répartis sur trois ans à des cam-

pagnes de promotion s'inscrivant dans le cadre de l'Année de la famille, alors qu'il se dit incapable de trouver les \$15,000 qu'il faut pour rendre habitables et salubres les locaux d'une garderie. «*\$15,000, ce n'est pas énorme quand il s'agit de la santé des enfants et des éducatrices d'une garderie,* a déclaré, en conférence de presse, Jean Latraverse, pré-



Jean Latraverse, président du conseil d'administration de la garderie.

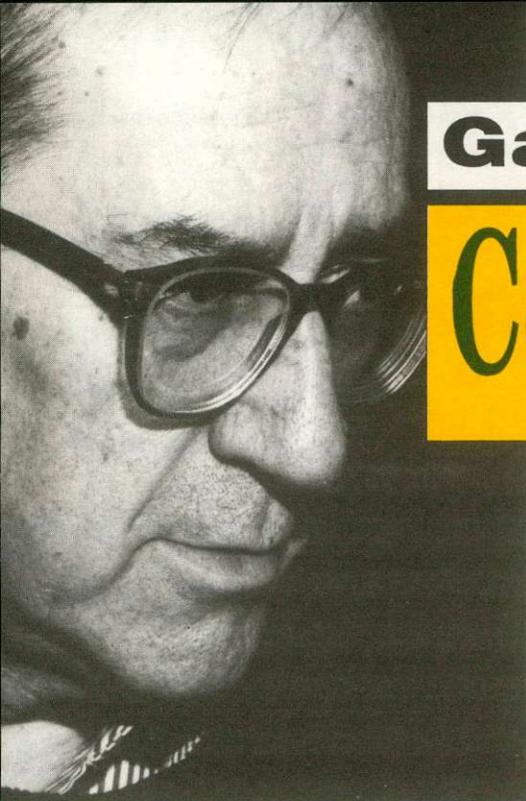
sident du conseil d'administration. *Nous refusons de croire que la ministre Violette Trépanier est incapable de les trouver, et nous persistons à dire que comme responsable des services de garde, c'est à elle de régler le problème!*»



Un plastique pour la fenêtre du bas, avec lequel des petites menottes viennent jouer. On a laissé la fenêtre supérieure libre, afin de pouvoir aérer.



Un enfant se dirige vers la fenêtre, d'autres le suivent. Comment leur faire comprendre que c'est dangereux pour la santé de regarder dehors?



Gaston Miron

Celui qui nous dit

Depuis 40 ans, Gaston Miron a porté en terre québécoise la poésie à bout de bras et publié des livres à coups de coeur. Riche, il ne l'est jamais devenu; il ne l'a d'ailleurs jamais cherché. Mais depuis quelque temps, «le poète le plus célèbre et le plus célébré du Québec», pour reprendre le mot de l'écrivain Victor-Lévy Beaulieu, croule littéralement sous les honneurs. Un émouvant hommage lui a été rendu à la Bibliothèque nationale, à Montréal, à l'occasion du

quarantième anniversaire des éditions de l'Hexagone, qu'il a fondées. *La Presse* en a fait sa personnalité de la semaine. Et le cinéaste André Glady, de l'Office national du film, est en pleine réalisation d'un film dont il est la vedette. Pendant que tournait la caméra, *Nouvelles CSN* a eu le privilège d'assister à cinq heures de discussions entre Miron et notre camarade Pierre Vadeboncoeur, deux géants de l'écriture et de l'engagement au Québec.

Par Michel Rioux

Dans son appartement de la rue Saint-Joseph, à Montréal, où les livres font aux murs de véritables carapaces, l'auteur de *L'Homme rapaillé*, dont l'Hexagone vient de publier une édition de luxe, est visiblement en forme. Debout au milieu du salon, il court d'un livre à l'autre. Et de sa voix de stentor, il récite un extrait d'un poème tchèque, enchaînant avec des strophes du *Cid* de Corneille. Il a bientôt les bras qui débordent de livres, ces livres qui

ont comblé sa vie et qu'il porte avec une belle affection.

Vadeboncoeur, lui, est plutôt attentif, comme d'habitude. Car quand Gaston Miron prend le plancher, comme on dit, il le prend mur à mur. Une belle complicité s'est d'ailleurs établie entre le poète et l'équipe technique, qui lui a souvent servi de public depuis le début du tournage, en septembre.

Sous les projecteurs, devant un verre

de rouge, la perche du preneur de son se promenant au-dessus de l'un et de l'autre, Miron s'insurge de ce qu'on lui reproche, en certains milieux, son engagement politique. «Comme si cela me disqualifiait du côté de la poésie!», s'écrie-t-il. *Mon témoignage serait suspect parce qu'engagé? Voyons donc! La poésie peut avoir un caractère politique, même si son véritable fondement demeure la langue. Car aucun art n'est aussi obstinément national que la poésie.*»

Et dans ce rire énorme qui le caractérise, il lancera, l'oeil pétillant et sûr de son effet, qu'il vaut mieux être à la hauteur des circonstances qu'au dessus de la mêlée...

Il ajoute ensuite qu'à chaque poème, «je recommence ma langue». Car pour lui, rien n'est jamais statique de ce côté. Et à Pierre Vadeboncoeur, qui lui fait remarquer que, comme d'autres, il aurait pu passer à côté de la dimension politique de l'écriture, il répond: «Toute ma vie s'est déroulée dans la catastrophe de ma langue. C'est une expression que j'utilise souvent et qui décrit bien, selon moi, le caractère d'urgence inhérent à la lutte pour la récupération, la réappropriation de sa langue. Et cela, bien sûr, ne peut être déconnecté des difficultés vécues par mon peuple, dans sa langue et dans son être.»



Gaston Miron a des milliers de fiches, sur tous les sujets. Mais on devine que celles sur la poésie, l'indépendance, la liberté, prennent beaucoup de place dans ses classeurs. Il en tire une, d'Albert Jacquard: «La liberté ne peut être que le résultat d'une construction collective.» Et une autre, de Flaubert: «Est bourgeois quiconque pense basement.» On le voit ici en discussion avec notre collaborateur Pierre Vadeboncoeur.

Langue et politique

Miron exprime une conscience vive devant le poème qui se fait. «*La poésie a toujours un rapport direct avec l'origine. Il se trouve une totalité dans chaque poème; j'essaie à chaque fois d'y introduire la totalité du monde.*» Il ajoute: «*La poésie, pour moi, c'est toujours toute ma vie en même temps. J'essaie d'aller au plus urgent, ce qui a fait que j'ai été absent de la poésie pendant de longs moments.*»

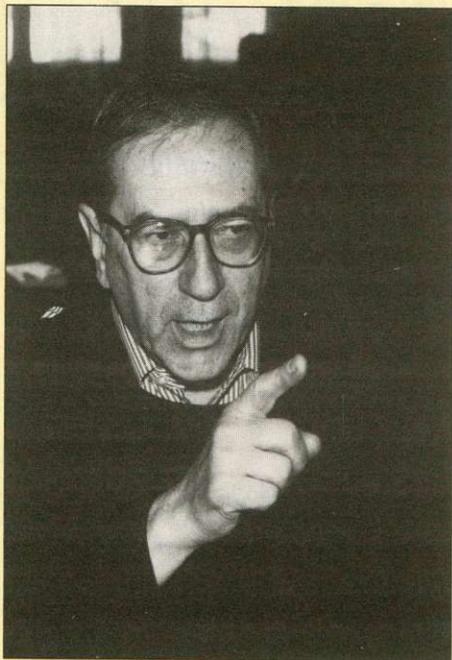
Miron et Vadeboncoeur constatent ensuite que leur écriture ne se construit pas de la même manière. «*Puises-tu dans l'oralité?*», demande Miron à brûle-pourpoint. «*Pas du tout*», réplique Vadeboncoeur, qui dit avoir au départ une vague intuition de l'objectif à atteindre. «*Ta pensée est prospective*», lui dit Miron. «*La tienne est créative*», lui répond Vadeboncoeur.

Pour Miron, ce n'est pas l'état de la langue parlée qui fait problème; à son avis, la langue populaire n'est pas si altérée que cela. Ce qui est grave, c'est que notre langue soit encore à la recherche d'un statut. «*Qu'importe, ajoute-t-il, qu'on dise joul, cheval, wawal, tatal ou que sais-je encore si, pour manger, c'est horse que je dois dire. Et là, la question devient politique!*»

Miron s'échauffe. «*Le soir du référendum, j'ai été humilié en tant qu'homme libre. Entendre des gens scander : À bas l'indépendance!, alors que, pour tous les peuples libres du monde, il s'agit là du plus beau mot de la terre, je n'en suis pas encore revenu.*»

Quand Vadeboncoeur dira que nous sommes un peuple qui hésite, qui n'est pas sûr de lui, Miron soutiendra qu'il faut

sortir de ce «*temps circulaire où il n'y a ni passé ni futur. Seulement un présent. Or, à chaque vingt ans, nous nous retrouvons dans une impasse au plan politique. Et nous n'avons de cesse de nous demander si nous avons un avenir! Jamais je n'ai vu un*



Emprisonné lors des Événements d'Octobre, en 1970, Gaston Miron passa onze jours à Parthenais, avec les Gérald Godin, Michel Chartrand et des centaines d'autres. Il fut libéré à la sauvette, à 3h15 du matin, en même temps que Florent Audette, du Syndicat de la construction de Montréal (CSN). «*On a marché longtemps. On est allé prendre un café*», se rappelle-t-il. Des années auparavant, il avait écrit: «*Vous pouvez me bâillonner, m'enfermer / je crache sur votre argent en chien de fusil / sur vos polices et vos lois d'exception / je vous réponds non...*»

peuple avoir autant d'avenir dans une impasse...»

Le socialisme et la littérature

Deux chemins ont conduit Gaston Miron à l'indépendance. Le socialisme et la littérature. «*Par la littérature, j'ai voulu nous sortir d'un certain provincialisme pour atteindre à l'universel. Mais l'avenir même de la littérature québécoise est lié à l'avenir du peuple québécois. Une langue et une culture doivent avoir une expression politique qui, partout ailleurs, s'appelle un État.*» Et Vadeboncoeur d'ajouter: «*Quelqu'un m'a déjà fait remarquer que nous étions un peuple qui préférerait se faire du mal à lui-même plutôt que d'en faire aux autres.*» — «*Un peuple de bons gars, c'est ce que nous sommes* », tranche Miron.

André Gladu lui signale alors que le peuple ne répond pas, autant qu'il l'espérerait, à ce qui paraît pourtant si évident. «*Je n'ai pas à culpabiliser les autres de ce que j'ai mis tant d'années à comprendre*, répond-il. *Et la démocratie, c'est expliquer, c'est convaincre.*»

Son combat, politique et littéraire, se sera constamment situé au niveau de la survie.

L'entretien est terminé. Les techniciens débranchent les projecteurs; Jacques Leduc range la caméra avec mille précautions; le preneur de son place son lourd équipement dans un gros sac de toile. Miron est debout; il nous fait voir un vieil album de photos, témoin de son enfance. Ses racines sont là, comme sa mémoire. Il dit: «*Il n'y a pas de croix sur la tombe des peuples disparus. Les cultures ont mal à ces peuples disparus.*»

Compagnon des Amériques (extraits)

je parle avec les mots nouveaux de nos endurance
nous avons soif de toutes les eaux du monde
nous avons faim de toutes les terres du monde
dans la liberté créée de débris d'embâcles
nos feux de position s'allument vers le large
l'aïeule prière à nos doigts défaillante
la pauvreté luisant comme des fers à nos chevilles

mais donne la main à toutes les rencontres, pays
toi qui apparais
par tous les chemins défoncés de ton histoire
aux hommes debout dans l'horizon de la justice
qui te saluent
salut à toi territoire de ma poésie
salut les hommes et les femmes
des pères et mères de l'aventure

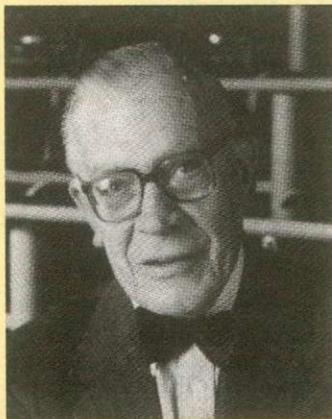
LE SYNDICALISME AUX SOINS INTENSIFS

À l'heure du libre-échange, alors que le syndicalisme ne s'est jamais porté aussi mal dans leur pays, nos voisins Américains étudient la possibilité de réviser le cadre institutionnel et juridique de leurs relations de travail. Quelle place y aura le syndicalisme?

Par Claude Rioux

Il y a maintenant près de 60 ans qu'était adoptée la principale loi régissant les relations de travail au États-Unis. En pleine période du «new deal», alors que Franklin D. Roosevelt était Président, le sénateur Robert Wagner voyait le Congrès américain adopter la Loi nationale sur les relations de travail dont il était l'instigateur. Cette législation, favorable au développement du syndicalisme, fut par la suite modifiée à deux reprises de façon à en restreindre la portée et à imposer certaines obligations aux syndicats. Alors que Jimmy Carter était Président des États-Unis, il accorda son soutien à plusieurs améliorations à cette loi, améliorations qui recueillirent la majorité des deux chambres du Congrès en 1978. Toutefois, ces réformes furent soumises à un «filibuster» par les éléments conservateurs du Congrès, de sorte qu'elles ne purent être adoptées. D'autre part, depuis les années 70, on a vu s'effriter la représentativité des syndicats aux États-Unis. Présentement, environ 16% des travailleurs américains sont couverts par une convention collective; ce taux est inférieur dans le secteur privé, où un peu moins de 12% bénéficient des effets de la négociation collective. C'est dans ce contexte que le président Clinton a chargé les ministres du Travail et du Commerce de mettre sur pied une commission spéciale pour se pencher sur «l'avenir des relations entre employeurs et employés». Les travaux de cette

commission, présidée par le professeur John T. Dunlop de l'Université Harvard, spécialiste reconnu des relations du travail, ont débuté en mars 1993; un premier rapport doit



John T. Dunlop

être produit ce printemps. Composé d'anciens ministres du Travail, dont le professeur Dunlop, de personnalités du monde universitaire, d'un représentant issu du milieu syndical et d'un autre du milieu des affaires, cette commission a pour mandat de faire le point sur l'état actuel des relations entre travailleurs et patrons. De façon plus spécifique, la commission doit examiner les questions suivantes:

1. Quelles sont les possibilités d'encourager de nouvelles méthodes ou institutions pour améliorer la productivité au travail, par le moyen de la coopération entre employés et direction ainsi que par la participation des travailleurs?

2. Quels changements devraient être apportés à la législation actuelle et aux pratiques en matière de négociation collective de façon à pro-

mouvoir une attitude de coopération, à améliorer la productivité et à réduire les conflits et les délais administratifs?

3. Que devrait-on faire pour favoriser le règlement des problèmes de relations dans les milieux de travail par les parties impliquées, au lieu de recourir aux tribunaux des États, fédéraux ou administratifs?

Accueil mitigé

Après plusieurs mois de travaux, la commission a reçu un accueil mitigé, aussi bien auprès des syndicats que des employeurs.

Parmi les mesures envisagées par plusieurs de ses membres afin de favoriser la représentation et la participation des travailleurs dans leurs lieux de travail, citons l'établissement de «comités d'entreprises», qui pourraient être une alternative au syndicalisme, ou une première étape vers lui. De tels comités sont actuellement interdits par la législation s'ils interviennent dans le domaine de la négociation collective. Cette initiative est perçue comme un réel danger par les syndicalistes. Aux audiences de la commission tenues à Boston, le 6 janvier, nous avons pu entendre les réserves sévères des représentants de nombreux syndicats. Ils ont profité de l'occasion pour démontrer qu'en premier lieu, le gouvernement devrait améliorer substantiellement la procédure d'accréditation des syndicats de façon à éliminer les

délais administratifs considérables, et renforcer les dispositions de la loi concernant les congédiements pour activités syndicales, véritable fléau chez nos voisins du sud. Plusieurs travailleuses et travailleurs, associations de défense des salariés, militantes et militants de sections locales ont exposé avec force détails, et avec beaucoup d'émotion et de sensibilité, le caractère profondément anti-syndical de leurs employeurs.

Parmi les membres de la commission, la majorité ont une connaissance approfondie du problème de représentation réelle et démocratique des travailleurs américains. Parmi eux, l'économiste Richard Freeman qui, au cours des dix dernières années, a démontré dans plusieurs études remarquables que la productivité était généralement supérieure dans les entreprises syndiquées et que les syndicats jouaient un rôle social primordial. D'autre part, Paul Weiler, conseiller juridique de la commission (un Canadien, rédacteur du Code du travail de Colombie britannique), a démontré, dans un ouvrage publié en 1990, les déficiences de la Loi des relations du travail à l'égard de la syndicalisation. De façon générale, on peut dire que la commission voit d'un oeil positif l'institution de la négociation collective et le rôle des syndicats.

Reste à savoir quelle importance sera accordée à ces travaux par le Président et le Congrès.

FRONT COMMUN DES ASSISTÉS SOCIAUX

Recours en justice contre la discrimination

Le Front commun des personnes assistées sociales du Québec, qui regroupe une quarantaine d'associations, a déposé en Cour supérieure une contestation de la constitutionnalité de deux dispositions de la Loi sur la sécurité du revenu du Québec concernant le partage du logement et l'exclusion de la couverture de diverses lois du travail.

Selon le Front commun, la disposition de la loi qui coupe de \$100 les prestations mensuelles des assistés sociaux est contraire aux droits fondamentaux reconnus à tous les citoyens par les chartes canadienne et québécoise des droits. Cette mesure frappe les assistés sociaux classés dans le programme

Action positive pour le travail et l'emploi (APTE) lorsque ces personnes partagent leur logement avec en milieu de travail, de jouir des mêmes droits que les autres citoyens: le droit de s'associer, de se syn-

Un flou inquiétant

Le gouvernement Chrétien doit au plus tôt donner l'heure juste sur les principes fondamentaux qui doivent guider toute la réforme des programmes sociaux.

Le ministre Axworthy a lancé une opération en laissant en suspens des questions qui sont déterminantes pour sa réalisation, a commenté le président de la CSN. «On peut bien convenir que les programmes sociaux actuels répondent mal aux réalités d'aujourd'hui, mais encore faut-il que le gouvernement précise ses intentions lorsqu'il appelle à un changement des mentalités ainsi qu'à une réflexion pour rétablir l'équité, entre autres. Pour l'instant, le flou de toute cette opération est inquiétant.»

La réforme proposée touche des compétences provinciales et met sur la glace toute la question de la formation professionnelle, alors qu'il y a un consensus au Québec pour rapatrier tout ce domaine. Il est d'autant plus important que les questions relatives aux paiements de transfert aux provinces et aux chevauchements de juridictions et des programmes sociaux soient prestement résolues par le fédéral.

Plus celui-ci tarde à donner des réponses, plus les risques de percevoir cette consultation comme alambiquée et servant de prétexte à éponger la dette seront présents. T.J.

une autre ou avec un membre de leur famille de plus de 18 ans. En septembre 1993, cela touchait 110,864 ménages québécois.

De même, le Front commun considère discriminatoires les dispositions qui empêchent les personnes qui participent aux mesures d'employabilité, dans les programmes EXTRA et stage

diquer, de bénéficier d'une convention collective de travail ou les autres droits reconnus par les lois du travail. En octobre 1993, 49,300 personnes étaient ainsi soustraites à la protection de ces lois ou des conventions collectives.

Plusieurs organismes, dont la CSN, ont appuyé ce recours juridique. Luc L.

Les homéopathes sont là pour y rester!

C'est avec sa férocité coutumière à défendre ses privilèges démesurés que la Corporation professionnelle des médecins du Québec (CPMQ) a poursuivi et réussi à faire condamner une homéopathe pour pratique illégale de la médecine. «Il faut être médecin pour pratiquer légalement l'homéopathie», a déclaré le juge Jean Sirois, de la Cour du Québec. Oui, mais..., se demandent les homéopathes, comment un médecin pourrait-il pratiquer l'homéopathie, alors que la CPMQ n'en offre pas la formation? Comment, en outre, pourrait-il consacrer une heure à un patient, comme il est d'usage courant en homéopathie? Comment, surtout, pourrait-il être rétribué pour des soins

homéopathiques, alors que ces soins ne figurent pas sur la liste des actes médicaux reconnus par l'assurance-maladie du Québec?

Aussi, après dix ans d'efforts déployés pour implanter l'homéopathie au Québec, les homéopathes ont-ils fait savoir qu'ils n'ont pas l'intention de délaisser leur pratique. «Non seulement continuerons-nous à offrir des services de qualité, mais nous poursuivrons la lutte pour être reconnus légalement», a déclaré Ghislain Tremblay, président du Syndicat professionnel des homéopathes du Québec (FPPSCQ-CSN).

Le syndicat étudie la possibilité d'en appeler du jugement Sirois. L.L.

ASSURANCE-CHÔMAGE

L'intégrale et l'abrégée

Le Mouvement Action Chômage de Montréal (MAC) offre des sessions de formation sur la loi de l'assurance-chômage. Deux formules sont disponibles:

- l'abrégée, d'une durée de deux jours consécutifs, qui fait un survol de la loi (historique et grands thèmes, tels assurabilité, taux, durée, exclusions, prestations spéciales);

- l'intégrale, d'une durée de quatre jours consécutifs, qui s'adresse à des gens souhaitant faire une intervention plus poussée dans leur milieu; au contenu portant sur l'historique et les grands thèmes de la loi s'ajoutent le processus légal et des cas pratiques.

L'intégrale: les 8-9-10 et 11 mars; les 7-8-9 et 10 juin.

L'abrégée: les 28 et 29 avril.

Information sur l'inscription et les coûts: Nicole Côté, 271-4800.

Lieu: 6839-A, rue Drolet, local 304, Montréal (métro Jean-Talon).

Prochaine
parution
de
Nouvelles
CSN :
premier
mars

L'avenir du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Afin d'amorcer une discussion et une réflexion, voire trouver des solutions, sur l'avenir du Saguenay-Lac-Saint-Jean, avenir grandement compromis, le Conseil central de la région a pris l'initiative de convoquer une assemblée publique à l'Auberge des Gouverneurs de Chicoutimi, le 21 février.

La situation économique et sociale n'a cessé de se détériorer, depuis une vingtaine d'années, dans cette région qui affiche le plus bas taux de disponibilité d'emploi. Alors que l'exode de sa jeunesse se poursuit à un rythme effarant, sa population vieillit deux fois plus rapidement que celles des

autres régions. L'effritement du tissu social et le manque d'emplois font craindre pour l'avenir et la qualité des services et de vie offerts à la population. Le sociologue Charles Côté, de la Régie régionale de Chicoutimi, sera le conférencier invité.

M.C.



SESSIONS SUR

LES SERVICES PUBLICS ET L'EMPLOI

Un franc succès

Au terme de la première étape de la campagne pour le maintien des services publics et de l'emploi, on estime à un peu plus de 1000 le nombre de militantes et militants qui ont été rejoints. Si on combine à cela le temps record dans lequel toute l'opération de formation s'est déployée, c'est-à-dire un mois, voilà une belle réussite. Une compilation effectuée après trois semaines révélait que 489 syndicats, dont 169 du secteur privé, ont participé aux sessions de formation. La tournée des syndicats effectuée par les membres du comité exécutif de la CSN, ainsi que par des dirigeants de fédérations, a également permis de vérifier l'attachement des gens à des services publics de qualité, ainsi que leur adhésion à la campagne CSN actuelle, qu'ils soient du secteur public ou du privé. En certains endroits, les rencontres avec les membres se sont déroulées dans le cadre d'un débat-midi, comme ce fut le cas au cégep de Hull (notre photo). T.J.

Libération nationale

Un militant des mouvements ouvrier, populaire et indépendantiste du Québec, André Paul Rousseau, vient de publier un court essai d'une centaine de pages, *De la Révolution tranquille à la Révolution populaire*, dans lequel il soutient que la lutte pour l'indépendance, pour la libération nationale, constitue l'enjeu fondamental de l'heure.

D'une lecture facile, cet essai constitue un plaidoyer intéressant, avec des références aussi bien historiques qu'économiques.

L'auteur, qui confesse dès le départ «avoir connu les pertes de temps et d'énergie dans certaines chapelles gauchistes plus que jamais marginalisées», affirme aujourd'hui sa foi dans la jonction des forces ouvrières et populaires.

Le livre est vendu \$5,00 et l'auteur peut être joint au 418-527-7812. M.R.

Les pièges de l'austérité

Généralement de droite par les temps qui courent, le discours politique porte fortement sur l'austérité. (Les vérificateurs du Québec et du fédéral en auraient cependant long à dire sur cette austérité qui ne frappe surtout pas la classe politique..., m'enfin!). Dans le cadre des *Débats du Devoir*, et en collaboration avec le Groupe de recherche et d'étude sur les transformations sociales et économiques, un débat réunira à Montréal, le 24 février, les conférenciers suivants: Michel Bélanger, ancien président de la Banque nationale et de la commission Bélanger-Campeau; Ghislain Dufour, président du Conseil du patronat; Pierre Fortin, économiste de l'UQAM; Gérald Larose, président de la CSN; et Mario Seccareccia, économiste de l'Université d'Ottawa. C'est au Théâtre Gesù, 1200 rue de Bleury, Montréal. M.R.

Le CLSC Rosemont sous observation

Le ministère de la Santé et des Services sociaux vient de nommer un observateur au CLSC Rosemont. Il s'agit du directeur général du CLSC Vieux-Lachine, M. Léonard Vincent, qui devra poser un diagnostic sur le fonctionnement du conseil d'administration, de ses comités, et sur l'organisation interne de l'établissement.

La Coalition pour la démocratisation du CLSC Rosemont, qui regroupe le Syndicat des travailleuses et travailleurs du Centre d'accueil et du CLSC Rosemont (FAS-CSN), le personnel infirmier syndiqué de l'Alliance des infirmières de Montréal, ainsi que

des groupes communautaires du quartier, estime que la désignation d'un observateur vient confirmer une nouvelle fois la légitimité de ses revendications.

Par contre, elle croit qu'il ne s'agit que d'une

étape à franchir avant d'en arriver aux vraies solutions pouvant régler les problèmes dans cet établissement, soit une enquête publique, voire une tutelle.

La coalition, appuyée par des usagers

du CLSC, dénonce depuis plusieurs mois la coupure aveugle des services médicaux, la détérioration des services, l'inaction du conseil d'administration et le manque d'information à la population. J.P.

DRUMMONDVILLE

Hockey Canadien: préserver les acquis

Le Syndicat des travailleurs de Hockey Canadien (FTPF-CSN), à Drummondville, a récemment demandé au ministère du Travail de nommer un conciliateur dans leur dossier de négociation. Ces travailleurs, qui fabriquent les marques de hockey KoHo et Canadien, souhaitent ratifier une convention d'une durée de trois ans qui préservera les acquis syndicaux importants obtenus au fil

des ans. C'est que leur employeur voudrait bien obtenir des reculs à différents chapitres de la convention, dont la formation professionnelle prévue durant les périodes de mises à pied, les mouvements de main-d'oeuvre et la santé-sécurité au travail. Le salaire horaire de ces employés est de \$12. Soixante-dix travailleurs sont actuellement à l'emploi. Une trentaine sont en mise à pied. M.C.

EXPRO

Ça va mieux

La situation revient graduellement à la normale, à l'usine Expro de Valleyfield.

On se souviendra qu'un incendie, qui s'était déclaré dans un séchoir à poudre, y a fait



La Une de *Nouvelles CSN* au lendemain de l'accident fatal.

deux victimes et des blessés graves, à la fin du mois d'octobre.

À la suite du tragique accident, le syndicat avait recommandé que le nettoyage des séchoirs se fasse désormais à distance, à l'aide d'un robot. Deux des quatre séchoirs ont été mis en opération au cours des derniers jours, après avoir subi les changements nécessaires, effectués par une centaine d'employés durant la période des Fêtes.

En raison d'un manque de contrats, de nombreux travailleurs avaient précédemment été mis à pied. La plupart ont été rappelés: 275 sont maintenant retournés au travail et 75 autres devraient en faire autant d'ici la fin du mois.

J.P.

CAISSES POP DES LAURENTIDES

Grève et moyens de pression

La pression a monté d'un cran dans les négociations entre le Mouvement Desjardins des Laurentides et quelque 300 syndiquées CSN de cette région, réparties dans trois caisses populaires différentes.

Les 53 employées de la caisse de Sainte-Anne-des-Plaines ont dressé des piquets de grève le 8 février. Les 235 salariées des caisses de Saint-Jérôme (125) et de Terrebonne (110) ont entrepris, elles, différents moyens de pression. «*Ces syndiquées s'entendent pour freiner l'offensive du*

Mouvement Desjardins qui veut abolir les banques de congés de maladie obtenues de haute lutte», a déclaré un porte-parole syndical à *Nouvelles CSN*, Pierre Morabito. À Sainte-Anne-des-Plaines, c'est à 97.6% qu'on s'est prononcé en faveur du déclenchement de la grève. Les employé-es se battent pour que leur employeur renonce notamment à son projet d'augmenter la semaine de travail de 35 heures à 37 heures et demie, sans aucune forme de compensation salariale, ainsi que

pour l'empêcher d'ouvrir les portes de la caisse une soirée supplémentaire. Les syndiqué-es rejettent ce dernier projet de l'employeur pour des raisons familiales. «*Les grévistes ont fait savoir à leur employeur qu'ils accepteraient sa proposition d'une convention collective d'une durée de trois ans comprenant des augmentations de salaire de 2% par année, mais à condition qu'il comble le vide juridique et qu'il ne touche pas aux acquis*», d'expliquer la présidente du syndicat, Ginette Roy.

M.C.

GRANBY

Journée d'études au Mont Sacré-Coeur

Première journée d'études, pour les 20 employé-es de la résidence de la congrégation des Frères du Sacré-Coeur, à Granby, le 11 février. Les préposés-es aux cuisines, aux chambres et à l'entretien du Mont Sacré-Coeur ont pris connaissance de l'offre de leur employeur, qui voudrait bien profiter de l'actuelle ronde de négociation pour procéder à une cure d'amaigrissement des clauses protégeant l'emploi du personnel syndiqué. Les parties n'ont pas vraiment abordé les discussions sur les propositions concernant la masse salariale, l'essentiel du litige portant sur la protection de l'emploi. La convention collective de ce groupe est échue depuis la fin de décembre. Les 20 employé-es sont une des 13 composantes du Syndicat des travailleuses et des travail-

leurs en institution religieuse du diocèse de Saint-Hyacinthe

(FEESP-CSN), un syndicat qui regroupe 183 personnes. M.C.

STCUM

Un premier accident mortel

La mort a encore frappé. Cette fois, c'est un cantonnier de la STCUM, Marcel Girard, qui a été heurté mortellement par un wagon de métro à la station Henri-Bourassa, le 8 février. Le travailleur inspectait la voie souterraine lorsqu'un premier train est passé sur les rails voisins; le bruit l'a empêché d'entendre la sonnerie d'avertissement du train qui venait de s'ébranler sur sa propre voie. Le syndicat, qui mène sa propre enquête, participe également à celle du coroner. Même si c'est le premier accident de travail mortel à survenir depuis l'ouverture du métro, il y a 28 ans, il est important de savoir s'il aurait pu être évité, et d'en prévenir d'autres, a déclaré Gaétan Châteauneuf, le président du syndicat.



Gaétan Châteauneuf

L.L.

AUTOBUS

SCOLAIRES

Trois ans

Depuis le 15 décembre, le Syndicat des travailleurs et travailleuses des Autobus L.A.A.P. et celui des Autobus La diligence (26 membres au total) ont une nouvelle convention collective d'une durée de trois ans. Ils avaient négocié à une table commune avec un employeur décidé à obtenir d'importants reculs après que des entreprises concurrentes eurent perdu des contrats. Les salaires demeurent gelés la première année mais en revanche, les syndiqué-es ont obtenu la prolongation de 18 à 24 mois de la période de conservation de leur ancienneté en cas de mise à pied, le paiement par l'employeur de leurs cours de formation, un ajout de trois jours annuels de congé mobile pour le mécanicien, une augmentation de 4% à 4,6% de vacances intégrées à la paie pour ceux qui ont de zéro à un an d'ancienneté, une rétribution d'une heure pour les transports d'une demi-heure des enfants à la maternelle, et des congés parentaux sans solde. La façon d'octroyer les voyages a été modifiée pour être plus équitable, et l'employeur s'est engagé à consulter le syndicat et à permettre des essais avant l'achat de nouveaux véhicules et de sièges hydrauliques. L.L.



LE FRANÇAIS AU TRAVAIL ÇA S'IMPOSE

Plus que des mots

Cette année, la *Semaine du français au travail* se déroulera du 21 au 25 mars. Vous êtes prévenus plusieurs semaines à l'avance. Vous ne pourrez pas dire que vous n'avez pas eu le temps de vous y préparer!

La *Semaine du français au travail*, ce n'est pas un truc pour donner bonne conscience aux travailleuses et travailleurs francophones. Ce n'est pas l'événement de l'Office de la langue française que les autres vont souligner. «*C'est bien plus que des mots*». Vous l'aimez? C'est le slogan de cette année.

Ce nouveau slogan aurait pu aussi bien être: «*Passez à l'action en matière de francisation*». «*Faites-vous plaisir, les mots c'est pas comme les maux, ça fait pas mal!*» «*Le français, c'est comme l'amour, ça se protège*».

En tout cas, ce serait bien «plaisant» comme on dit au Saguenay-Lac-Saint-Jean, si les exécutifs des syndicats, de même que ceux des fédérations et des conseils centraux, organisaient un petit événement spécial durant cette Semaine, événement auquel pourraient participer en grand nombre les syndiqué-es.

Vous avez reçu une brochure d'exemples de jeux linguistiques que vous pourriez photocopier selon vos besoins. Un petit party syndicalo-franco-québécois sur l'heure du dîner par exemple, cela ne vous fait pas vibrer?

Utilisez votre imagination pour créer une activité qui puisse répondre à vos désirs... Peut-être une petite dictée *sexy*, comme dirait notre éditeur?...

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous ne retrouvez plus vos jeux linguistiques plus que suggestifs ou si vous désirez tout simplement de l'information.

D'ailleurs, j'aimerais bien que vous me fassiez savoir ce que vous avez organisé comme événement dans le cadre de la *Semaine du français au travail*. Vous pouvez me joindre au Service de l'information de la CSN: (514) 598-2168, télécopieur: 598-2089; 1601 de Lorimier, Montréal (Qc), H2K 4M5. J.P.

HÔTEL REINE-ELIZABETH

Reprise des cours de français pour les allophones

Une deuxième série de cours de français destinés aux allophones débute à l'Hôtel Reine-Elizabeth.

La trentaine d'élèves se répartit en deux classes.

La première regroupe des personnes qui ont déjà suivi une

première session de formation l'année dernière. La seconde, de niveau intermédiaire avancé, est composée à la fois d'anciens et de nouveaux élèves.

Les cours d'une durée de 15 semaines se donnent en partie pendant les heures de

DONOHUE SENNETERRE En sécurité

Le Syndicat des travailleurs de la Scierie Donohue, à Senneterre, dans le Nord-ouest du Québec, attend toujours d'être convoqué devant le commissaire du Travail afin de savoir si les deux gardiens de sécurité de l'entreprise feront ou non partie du syndicat. La CSN a déposé, au mois d'août, une requête pour représenter les 124 travailleurs de la scierie qui, jusque-là, faisaient partie d'un syndicat indépendant. En attendant de recevoir son certificat d'accréditation, le syndicat n'a pas perdu son temps et a préparé son projet de convention collective. M.C.



BAIE-COMEAU

Mme Croteau panique

À la suite de la syndicalisation des 11 travailleuses du magasin Croteau de Baie-Comeau, le 19 janvier, la propriétaire, Mme Hélène Croteau, a réagi en annonçant la fermeture de son magasin de vêtements le 28 mars prochain. Le comportement de cette femme d'affaires a étonné les responsables du Conseil central de la Côte Nord car «*le magasin fait de bonnes affaires et les employé-es ne se syndiquent pas pour faire fermer leur entreprise, mais pour améliorer leur sort par la négociation*», de dire Roger Gauthier, conseiller syndical de la CSN dans la région. On ne prend pas la menace à la légère. «*Les représentants syndicaux de la région sont disposés à rencontrer ceux du magasin, ou de futurs acheteurs si tel était le cas*», a déclaré Roger Gauthier à Nouvelles CSN. M.C.

BIENVENUE

Fromagerie Victoria

Les quelque 40 employé-es de la Fromagerie Victoria, à Victoriaville, ont adhéré à la Fédération du commerce de la CSN en janvier. Il s'agit d'un premier syndicat pour les travailleurs de cette entreprise, propriété de gens d'affaires de la région des Bois Francs, M. Florian Gosselin et Mme Youville Rousseau.

Garderies

Deux autres garderies ont récemment vu leurs employé-es adhérer au Syndicat des travailleuses en garderie de Montréal, affilié à la CSN et sa Fédération des affaires sociales. Celui-ci a subseqüemment reçu du ministère du Travail les certificats d'accréditation demandés.

Il s'agit de la garderie Ses Amis, 65 salarié-es, 250 places, trois lieux de travail différents; et de la garderie Jardin Charmant, qui a 23 travailleuses à son emploi. Le STGM, un syndicat à sections,

compte environ 700 membres.

Maria

Les six cols blancs de la municipalité de Maria, en Gaspésie, ont joint les rangs de la FEESP-CSN le 2 février. C'est un nouveau syndicat pour ces employé-es de la municipalité, sise sur les rives de la Baie-des-Chaleurs, à proximité de Carleton. Dans cette région, la CSN représente déjà les employé-es municipaux de Cap-Chat, Chandler, Gaspé, Grande-Rivière, New Richmond, Sainte-Anne-des-Monts, etc.

CDEC

Ont aussi décidé de se syndiquer, les 13 employé-es de la CDEC du Centre-sud/Plateau Mont-Royal, un organisme de concertation multi-sectorielle voué à la relance économique et sociale, ainsi qu'au développement de l'emploi et de l'employabilité sur son territoire.

M.C. et J.-P. P.

International

Réfugiés et droits de l'homme

Les statistiques sont souvent lassantes. Elles servent parfois à nous faire changer d'avis, sur le phénomène des réfugiés par exemple. Ce ne sont pas, comme certains le clament, des resquilleurs cherchant à profiter des pays riches, mais bien un flot de gens en fuite, qui n'ont pas le choix. La plupart du temps, les réfugiés sont accueillis par des gens aussi démunis qu'eux.

Sur ces réfugiés, le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés nous déballe des tonnes de statistiques révélatrices dans *Les réfugiés dans le monde / L'enjeu de la protection* (éditions La Découverte). Près de 19 millions d'humains ont dû quitter leur pays parce qu'il y avait la guerre, des tensions ethniques, l'anarchie ou la sécheresse. Pour ne citer que les scènes les plus connues, mentionnons l'ex-Yougoslavie, la Somalie et l'Afghanistan. Faudrait-il oublier des pays meurtris comme le Libéria, le Myanmar (Birmanie) ou le Mozambique? Dans certains cas, comme pour les Rwandais, la situation dure depuis une génération!

En plus de ces 19 millions de réfugiés au sens strict, il y a aujourd'hui 24 millions de «réfugiés de l'intérieur» dans le monde: des citoyens qui durent abandonner leur village ou leur ville parce qu'on leur a signifié qu'ils n'étaient pas bienvenus... mais ceux-là n'ont pas pu ou pas voulu quitter le

pays où ils résident. Pensons aux centaines de milliers de Péruviens qui ont fui les provinces où régnait l'état d'urgence. Le Sentier Lumineux et l'armée ont leur part de responsabilité dans cet exode.

Mieux vaut prévenir que guérir, va répétant M^{me} Sadako Ogata, celle qui dirige le HCR et qui concède que les abus de «migrants économiques» ont pu faire tort aux réfugiés que prend en charge le HCR. M^{me} Ogata veut raviver la «tradition séculaire de l'asile»; elle sait l'importance d'une information suivie et non démagogique sur les réfugiés. Pour elle, un élément-clé pour la compréhension de cette humanité en fuite, c'est que la croissance du nombre de réfugiés est très souvent la conséquence de violation des droits - élément qui peut aider dans la recherche de solutions durables sur ce point. On connaît bien le «nettoyage ethnique», cette réalité fustigée par tous les leaders vertueux. Qui trouvera sur le terrain le moyen de ramener à une élémentaire dé-

cence des combattants qui ne tiennent pas parole?

On croyait naïvement la fin de la guerre froide synonyme de fin de l'exclusion et de l'intolérance manichéennes. Sadako Ogata est là pour nous dé-

trouper. Il faut avec elle rendre hommage à ceux et celles qui ont trouvé la mort parce qu'ils croyaient dans l'élémentaire devoir de porter secours aux réfugiés traqués par divers pouvoirs.

Clément Trudel



S.O.S. banques

À Madrid, la quatrième banque privée, Banesto, vit de graves difficultés malgré la bouée que lui a apportée il y a moins d'un an la banque américaine JP Morgan: plus d'un milliard de dollars. À Caracas, plus d'un million de petits épargnants sont catastrophés par la situation précaire de Banco Latino pour laquelle le gouvernement vénézuélien a conçu un plan de sauvetage. Banco Latino a eu deux tuteurs qui ont démissionné après avoir suggéré que l'on rembourse au moins la «garantie légale» (\$9259) à chaque client, ou suggérant mesquinement de garantir tout au plus \$934 par client.

Les deux cas ne sont pas en tous points semblables. L'Espagne a senti venir le drame; l'ambitieux pdg Mario Conde, en place depuis 1987, avait dû vendre tour à tour des «fleurons» industriels de son empire bancaire. Au Venezuela, la chute fut subite et l'on en est rendu à conseiller aux diverses banques de vendre leurs actifs non bancaires; les petits épargnants y seraient maintenant portés à ne plus se fier à une seule banque.

Pour les profanes dont je suis, il s'agit d'un problème de liquidités. Mais le cas vénézuélien semble plus pathétique, car ce sont d'humbles retraités ou des travailleurs qui écopent. Pour Banesto, ce serait surtout le club des grandes familles qui serait touché, celui où l'on peut toujours se dire que «plaisir d'argent n'est pas mortelle».

C.T.

Dilemme

Vous savez que les élections se sont déroulées démocratiquement en Russie. Vous constatez que seulement 18% des gens ont appuyé le programme que vous favorisiez. Que faire? C'est le dilemme auquel fait face Washington qui soutient Boris Eltsine et pleure la perte des «réformistes» russes qui quittent le cabinet, tel le ministre des Finances, Boris Fiodorov. Les réformistes auraient pu contribuer à contenir l'inflation, à empêcher l'impression d'autant de roubles qui sortent de l'hôtel de la Monnaie à Moscou. Surtout, ils auraient combattu les privilèges de nombreuses sociétés d'État jugées non productives par les économistes occidentaux.

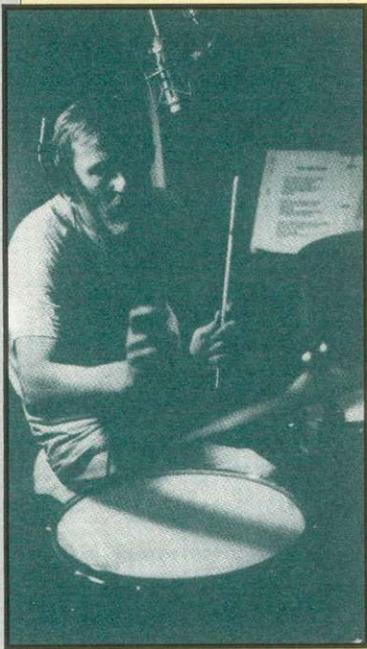
Bill Clinton s'est dit davantage intéressé aux réformes qu'aux réformistes russes. Il a beau brandir la menace voilée d'une diminution de l'aide à Moscou, le peuple russe, lui, semble bien savoir ce qu'il ne veut pas. Eltsine se retrouve donc à la tête d'une République «impopulaire». Tout peuple est difficile à convaincre si, après une période d'austérité héroïque, on promet de le fouetter davantage par des restrictions économiques encore plus draconiennes.

C.T.



The Band est de retour!

«Chérie, je vais passer te prendre en taxi. Tu es aussi bien d'être prête à 8 heures et demie. Ne sois pas en retard, chérie. Je veux vraiment être là quand The Band va commencer à jouer.» *



Avec la sortie de l'album *Jericho*, à la fin de 1993, **The Band** reprend là où il nous avait abandonnés, en 1976, mais toujours pour nous révéler, c'est-à-dire sortir de l'ombre, amener à la lumière, la beauté, la pureté et la richesse que peut contenir la musique populaire américaine, un long fleuve aux multiples affluents.

Après avoir amorcé sa fulgurante carrière en 1959 avec **Ronnie Hawkins**, et après avoir accompagné **Bob Dylan**, en 1965, **The Band** a volé de ses propres ailes dès 1968. Le groupe a enregistré, jusqu'à son démantèlement, neuf albums comprenant des chefs-d'œuvre: *Chest Fever*, *The Night They Drove Old Dixie Down*, *The Weight*, *Stage Fright*, *King Harvest (Has Surely Come)*, *Daniel And The Scared Harp* et plusieurs autres.

En 1976, le guitariste **Robbie Robertson** est passé à autre chose, entraînant ainsi la dispersion du fameux groupe. Jusqu'en 1983. Cette année-là, les **Levon Helm** (batterie, harmonica, mandoline et voix), **Rick Danko** (basse, guitare, mandoline et voix), **Garth Hudson** (accordéon, orgue, saxophones et voix) et **Richard Manuel** (piano et voix) ont repris du service. En 1986, le groupe est frappé par un malheur: **Richard Manuel** s'est suicidé. Depuis ce drame, le noyau principal du groupe, **Helm, Danko et Hudson**, s'est adjoint d'autres musiciens talentueux, dont le pianiste **Richard Bell** (ex-**Janis Joplin**), afin de se renforcer.

Depuis, **The Band** a donné des concerts et a travaillé soigneusement pour en arriver à l'enregistrement de *Jericho*, premier véritable album à paraître depuis 1975. *Jericho* est carrément dans la lignée de ce magnifique 33 tours produit en 1969 et qui était simplement intitulé **The Band**. C'est du blues, du country, du folk, du gospel et du rock honnêtes à l'état pur. L'album vaut le coût notamment pour les interprétations d'*Atlantic City* de **Springsteen**, de *Blind Willie McTell* de **Dylan**, de *Same Thing* de **Willie Dixon**, ainsi que pour d'autres bonnes pièces, dont *Amazon (River Of Dreams)*, *The Caves Of Jericho*, *Move To Japan* et *Country Boy*, le dernier enregistrement de **Richard Manuel**. À l'instar de la façon dont on enregistre depuis quelque temps, la batterie de **Helm** ressort plus qu'autrefois. C'est sur **Pyramid Records: E4 07777 - 26599 4 1**.

Michel Crête

*Citation comprise au verso du 33 tours intitulé *The Band - 1969*.



Rohmer un jour... Rohmer toujours

L'arbre, le maire et la médiathèque. Un film d'Éric Rohmer, avec **Fabrice Luchini**, **Arielle Dombasle** et **Pascal Greggory**. Avec Rohmer, c'est simple. On adore ou on abhorre. Ceux qui le connaissent n'ont pas besoin de lire cette critique, ils se précipiteront voir le film ou l'éviteront à tout prix.

Cinéaste de la nouvelle vague, Rohmer a une démarche bien particulière. Après avoir écrit un canevas de scénario et choisi ses comédiens, il les «fréquente» pendant quelques semaines. Il rédige alors les dialogues du film avec les mots, les phrases, les expressions qu'il a retenus de ces entretiens. Ses plans visuels sont souvent fixes; sa pellicule, inférieure; son équipe, minimale. Bien qu'il attache de l'importance aux repérages visuels pour des raisons circonstancielles, il en accorde peu à la forme et il est sans contredit l'expert du repérage des dialogues.

En Vendée, **Julien** (**Pascal Greggory**), le maire socialiste de Saint-Juire, projette de construire un centre culturel, incluant une médiathèque. Il devient amoureux de **Bérénice** (**Arielle Dombasle**), une parisienne citadine. **Marc** (**Fabrice Luchini**), l'instituteur du village, décide de sauver un saule centenaire situé au centre du beau projet municipal... C'est tout et c'est fini.

Il faut voir cependant la façon subtile avec laquelle Rohmer met en perspective ces différents éléments qui touchent la politique et la question de l'environnement en France. Ces scènes sont appelées à figurer dans une anthologie du cinéma.

Dombasle et Luchini sont des habitués, chez Rohmer. Ils sont l'expression parfaite de ce que l'on retrouve de plus fort chez lui: le difficile équilibre entre les propos insoutenables de certaines personnes et notre obligation de les intégrer dans notre société.

«Rohmérien» un jour devient «Rohmérien» pour toujours. C'est mon cas. *L'arbre...* est le film idéal pour tenter l'expérience. Il reprend l'affiche au **Nouvel Élysée**. D'ailleurs, en présentant en primeur, en février et mars, *Daens*, *Naked*, *Arizona Dream*, *Deux Actrices* et *Blanc*, de **Kieslowski**, cette salle redevient le rendez-vous des cinéphiles de Montréal.

Les 12es Rendez-vous du cinéma québécois en tournée



De passage au Musée de la civilisation, à Québec, du 15 au 20 février, et au Musée des civilisations, à Hull, du 23 au 25, les 12es Rendez-vous du cinéma québécois vous donnent l'occasion de voir les meilleurs moments de la production québécoise de la dernière année. Parmi les films dont nous avons parlé dans cette page: *Les Mots perdus*, *Le Sexe des étoiles*, *Se donner des elles*, 32 films brefs sur **Glenn Gould**, *Les Amoureuses* et *Doublures*.

Michel Tremblay

Quand l'Église reprend le flambeau

Le samedi 5 février, une centaine de citoyens du diocèse de Nicolet, maires, conseillers municipaux, membres de la Société Saint-Jean-Baptiste et d'autres corps intermédiaires, ainsi que quelques journalistes, ont réfléchi à la manière dont les médias d'information couvrent leur région.

En présence de leur évêque, Mgr Raymond Saint-Gelais, qui a participé aux discussions et qui a fait la synthèse de la journée, ils ont formé un comité dit «de suivi» dont le rôle sera désormais de surveiller les médias.

Cette région du centre du Québec subit à la fois l'influence et l'indifférence des quotidiens et des stations de télévision de Trois-Rivières et de Sherbrooke, qui n'avaient d'ailleurs pas jugé bon d'être présents à cette rencontre tenue dans le cadre de la journée consacrée annuellement aux communications sociales.

Une résolution les blâmant pour leur absence a d'ailleurs été adoptée qui

devait leur parvenir le lundi suivant. Le «comité de suivi» devait, d'autre part, organiser une rencontre entre les leaders politiques et socio-économiques du centre du Québec et les médias de Trois-Rivières qui devraient desservir ce territoire qui fait partie de la grande région Mauricie-Bois-Francs.

Invité à prendre la parole, je devais traiter de la situation actuelle des médias au Québec et des interrogations que cela doit apporter. Comme je le fais toujours, j'ai rappelé qu'il n'y a pas de véritable démocratie sans information et que le rôle des médias est de fournir cette information.

Alors que tous venaient

d'évoquer l'éclatement de cette région dite du centre du Québec et le besoin de créer une solidarité régionale, ils ont été surpris quand je leur ai appris que si les citoyens étaient divisés, morcelés, il en était tout autrement des propriétaires des médias qui pénètrent dans leur foyers de Sherbrooke ou de Trois-Rivières. Ce sont les mêmes: Vidéotron et Cogéco pour la télévision, Télémedia et Radiomutuel pour la radio, et Power pour les quotidiens. (Quant aux hebdomadaires, ils appartiennent pour la plupart à Cogéco, également cablodistributeur, et à Power dans le cas de celui de Nicolet). La question thème de la journée était: «Nos médias s'éloignent-

ils de notre grande famille régionale?» Tous ont compris que, sauf rares exceptions, ils ne font plus partie de la famille. Les participants ont même suggéré une levée de fonds populaire pour lancer un journal régional.

Vingt-cinq ans après les premiers assauts de la concentration au Québec et alors que les journalistes ont abandonné le combat, c'est à l'intérieur de l'Église et des mouvements nationalistes qu'est relancé le débat que menaient les syndicats et les groupes populaires qui furent à l'origine de Québec-Press, à l'automne 1969.

Jacques Guay



GARAVOTTE
D'APRÈS «JACK AND THE BEAN»

De Pointe-aux-Trembles à Mexico

L'Espace et la densité, par René Derouin, Éditions de l'Hexagone, octobre 1993.

Je vous signale cet excellent essai sur l'art, signé par un artiste québécois, René Derouin, peintre, graveur, sculpteur, qui parle de ses oeuvres, de ses découvertes, de sa vie. Ce livre captivera tous ceux qui s'intéressent à l'art actuel et également ceux qui, sans trop connaître cet art, seraient quand même curieux de voir comment les expériences personnelles d'un artiste l'influencent et se traduisent dans ses oeuvres.

L'auteur, qui fait le récit de ce qui l'a marqué comme artiste, commence par évoquer son enfance dans l'Est de Montréal, sa connaissance du fleuve,

à-dire vers 1948, le fleuve au bout de sa rue à Pointe-aux-Trembles, et sa surprise d'apercevoir dans un journal la reproduction d'une toile montrant ce fleuve comme on le voit au Bout de l'île, ce qui saisit l'enfant et lui fit entrevoir qu'il pourrait dessiner lui aussi.

Derouin parle de ses premiers travaux en peinture, de sa prise de conscience de ce qu'est l'art, et finalement, de ce qui l'a inspiré plus tard: ses voyages dans le Grand Nord, ses séjours à Mexico, la construction de sa maison à Val-David, et ainsi de suite. Il est fascinant de voir comment un artiste assimile ce qu'il vit, ce qu'il voit, et comment cela passe dans son oeuvre, détermine les dimensions et l'esprit de celle-ci.

Ce livre est un des meilleurs essais qu'il m'ait été donné de lire sur l'expérience artistique. De plus, c'est un livre écrit avec une rare élégance, un livre de bon écrivain. Une découverte!

Pierre Vadeboncoeur

LECTURE



le pont de glace à travers le Saint-Laurent à cette époque, c'est-



La bataille de la propagande

Le langage de la gauche, contestataire, libre, spontané, devra au plus tôt recommencer à se faire entendre. Autrement, bientôt l'on n'entendra plus du tout la voix du peuple mais seulement celle des gros intérêts. Ils parleront par des politiciens. Par des «experts». Par des «économistes». Par des hommes d'affaires. Par le concert international prestigieux des gouvernements des principales puissances. Avec le concours des journaux et autres médias. Que se passe-t-il? Un drôle de phénomène, à surveiller de près: la droite est en train de gagner haut la main sa bataille de la propagande.

Il y a tant et tant de messages qui vont dans le même sens, à droite, que tout le monde est plus ou moins entraîné dans ce sens-là. Le discours critique radical est à peu près complètement disqualifié. Critiquer, contester, refuser, on dirait que cela ne se fait plus. Ceux qui le font encore ont l'air bizarre. Même la contestation faite par les syndicats est mal reçue. La critique de gauche est démodée. Un parti tel que le Bloc, qui prend des positions de centre-gauche, est perçu comme quelque chose de curieux ou d'étrange. On n'est pas loin de penser que l'Opposition ne doit pas s'opposer... Sauf sur des détails: jamais d'emblée, jamais sur le fond. Sur le fond, il faut penser comme la propagande: vive le fédéralisme et

préparez-vous à voir sabrer dans les services publics et la sécurité sociale!

Tout est en danger

Je commence à avoir vraiment l'impression que tout est en danger... Les nouvelles se succèdent. Ça nous arrive chaque jour à petites doses, par petites vagues. La droite, mes amis, la droite! Comme presque tout le monde est plus ou moins conditionné par un climat de droite prévalant de plus en plus, ces nouvelles passent très souvent sans soulever de commentaires. La propagande pénètre, l'anesthésie de l'opinion continue, progresse...

Dans un seul numéro du *Devoir* (26 janvier), deux bons reportages nous informent de ce qui se trame, par exemple, dans l'administration publique et aussi — autre exemple — dans une université.

Dans le premier cas, on lit: «Québec envisage de confier la gestion des parcs provinciaux les plus rentables, comme Tremblant, Orford, Yamaska, Saint-Bruno et Boucherville, au secteur privé.»

Vous avez bien compris? C'est du TERRITOIRE que le gouvernement libéral Johnson entend maintenant céder à l'administration des petits amis de l'entreprise privée! (Il y a à peine quelques jours, on annonçait, dans la même veine, que ce seraient des AUTOROUTES qu'on donnerait à des individus: ces autoroutes deviendraient payantes et les petits copains politiques empocheraient les droits de passage!)

Savez-vous ce que cela me rappelle? Cela me rappelle le pont Bélair, au temps de mon enfance. C'était un pont privé reliant, je crois, l'île de Montréal et l'île Jésus (aujourd'hui Laval) ou celle-ci à la terre ferme. La famille Bélair est devenue millionnaire à rançonner légalement ainsi les gens sur une voie publique.

Le second cas est le suivant. Il s'agit du recteur de l'université Concordia, à Montréal, qui incite l'entreprise privée à venir se fourrer le nez non seulement dans les programmes académiques de «l'administration ou du génie», mais dans d'autres disciplines, par exemple les «études politiques»!

Le recteur, M. Patrick Kenniff, ajoute:

«On peut même imaginer que ça se fasse à la faculté des Beaux-Arts: nous avons un excellent programme de cinéma, nous pourrions inviter les gens de l'industrie à évaluer la pertinence de notre programme.» Voyez-vous poindre la censure?...

Bref, ce qui aurait fait sauter les gens il y a à peine dix ans passe aujourd'hui quasiment inaperçu. La propagande de droite a-t-elle tué l'esprit critique? Faut-il maintenant tout avaler, se ranger, se conformer?



Du lait à un pour cent

Ce qui suit est de la fiction.

Le coeur gros, Lyne verse à sa plus jeune le fond du litre de lait. Du 1 %. Un lait, remarque-t-elle pour la millième fois, qui ne laisse pas de traces autour du verre tellement il est clair. Mais depuis un an, c'est le seul qu'elle a les moyens d'acheter à ses trois enfants, qui ont moins de cinq ans. Et encore! À \$5,50 le litre, il n'est pas question d'en échapper sur la table. Quant au vrai lait à 3,25 %, il n'en est même pas question. À plus de \$6 le litre, elle n'a pas les moyens d'en payer à ses petites.

Tout avait commencé quand les gouvernements, sous la pression des vendeurs de cigarettes et des multinationales qui les fabriquent, avaient radicalement réduit les taxes sur les produits du tabac. Des revenus importants avaient été perdus, des revenus qui servaient, entre autres, à financer les services publics de santé et d'éducation.

Les produits laitiers avaient été la cible dans le budget qui avait suivi. Le ministre des Finances expliquant qu'il fallait bien que l'État trouve l'argent quelque part, si ce n'était plus avec le tabac. Visiblement, les producteurs laitiers et les mères de familles nombreuses avaient moins de poids que les producteurs de cigarettes et les épiciers.

Lyne se disait parfois que si les millionnaires payaient leurs impôts comme tout le monde, le prix du lait ne serait pas aussi élevé. Mais c'était sans doute trop demander aux gouvernements.

Le seul appât du gain ne suffit pas pour expliquer la folie qui s'empare du monde quand sont vendues des cigarettes de contrebande. Quand des gens manquent d'en piétiner d'autres, risquant eux-mêmes de graves blessures, on se dit que l'enjeu doit se situer ailleurs que dans les quinze ou vingt dollars en cause.

Il y a fort à parier que le princi-

pal mobile de ces comportements assez hallucinants merci se situe davantage dans la satisfaction tirée de la transgression d'un interdit. À quoi il faut certes ajouter la revanche du monde ordinaire à l'égard de gouvernements qui, d'une part, taxent allègrement un produit fort apprécié par certains, alors qu'ils s'avouent incapables, d'autre part, par manque de courage ou autrement, de prendre les mesures appropriées pour mettre un terme aux activités illicites de contrebande, attribuées dans une large mesure aux Mohawks d'Akwesasne, de Kahnawake et de Kanasatake.

Ce serait en quelque sorte la version fumuse du principe d'égalité, qui veut que si c'est bon pour Pitou, c'est bon aussi pour Minou...

Il y a quelque chose d'inquiétant quand ce sont des épiciers qui prennent la tête des révolutions. Qu'on se souvienne des poujadistes en France, mouvement d'extrême-droite de petits commerçants, pas drôles pour cinq sous. Surtout quand ils sont appuyés par les multinationales du tabac, qui feignent de se demander ce qui a bien pu piquer ces Américains qui, depuis quelques années, fument leurs produits en quantité plus grande que n'aurait pu le faire en son temps la défunte cheminée des frères Miron...

C'est faire injure aux moins bien nantis de proclamer leur droit à la cigarette pour qu'ils oublient la dureté de la vie. À moins, bien sûr, d'épouser la thèse de George Orwell, exposée dans son livre *Le meilleur des mondes*, où on s'assurait de la tranquillité des classes inférieures en leur distribuant leur ration quotidienne de biscuits verts.

Ainsi, à l'aphorisme romain «Panem et circenses» — donnons au peuple du pain et des jeux —, il faudrait ajouter des cigarettes. Mais quand l'ouverture de casinos constitue le principal pôle de développement d'un gouvernement, il faut s'attendre à tout.

Il y a de graves dangers à pratiquer systématiquement le mimétisme à l'endroit des USA. Pour Daniel Johnson, le prix de nos cigarettes ne doit pas s'éloigner du leur. Avec pareille mentalité, il faudrait fournir des revolvers à au moins trois millions de Québécois, histoire de ne pas se laisser distancer en cette matière par nos cowboys de voisins.



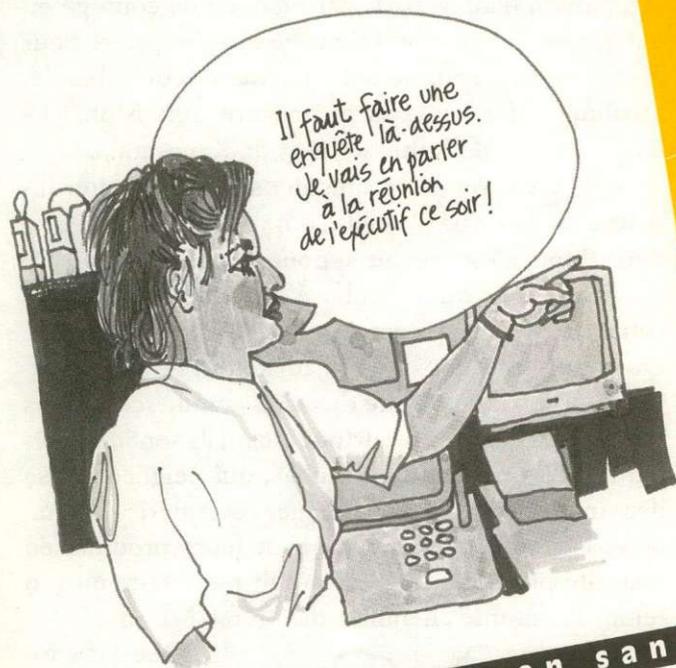
GARNOTTE

Alerte!

Quoi faire en cas d'accident ou de maladie du travail

2

Guide
d'action
syndicale
en santé-sécurité
du travail



Travailler et vivre en santé



Vous cherchez depuis longtemps un moyen de vous retrouver dans la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles*?

Vous aimeriez expliquer aux membres de votre syndicat quels sont leurs droits?

Les aider dans leurs démarches auprès de la CSST?

Vous voudriez connaître les changements apportés par la loi 35?

Enfin, vous aimeriez savoir comment entreprendre des démarches de prévention?

Alerte! est le guide qu'il vous faut.

Vous y trouverez des informations de base sur la loi et les droits qu'elle reconnaît aux victimes, éclairées par une abondante jurisprudence, des explications sur les recours disponibles, des suggestions de méthodes pour constituer un bon dossier, une proposition de plan d'enquête en profondeur et d'outils pour entreprendre un vrai travail de prévention.

Quelques bandes dessinées et dessins aident à clarifier certaines notions.

Bon de commande

Je désire _____ exemplaires d'Alerte!

Nom: _____

Nom du syndicat: _____

Adresse: _____

Ville: _____

Code postal: _____

Téléphone: _____

Retourner au Centre de documentation de la CSN
1601 de Lorimier, Montréal, Qué., H2K 4M5
Tél.: (514) 598-2150 Fax: (514) 598-2089
Coût: \$10 + \$3.50 de frais d'expédition.